



cruseilles.fr

# Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal  
HIVER 2023

N°14

Belle &  
heureuse  
année

# 2024



# SOMMAIRE

	<b>DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ</b>			<b>ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE</b>	19
	Participation au 105 <sup>ème</sup> congrès des maires	4		<b>ZOOM : LES PROJETS 2024</b>	20
	Mouvements au sein du conseil municipal	4		<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	22
	<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME</b>			<b>SPORT ET ASSOCIATIONS</b>	24
	Le projet d'aménagement foncier se poursuit	5		Le ski club de Cruseilles	24
	Activité du service urbanisme	6		<b>CULTURE ANIMATION TOURISME</b>	
	Le programme « Petites Villes de Demain »	6		3 115 euros récoltés pour Jeune & Rose	25
	Bilan des acquisitions foncières en 2023	6		Troisième édition du grand carnaval de Cruseilles	25
	<b>TRAVAUX ET BÂTIMENTS</b>			Le cinéma de Cruseilles	26
	La place de la Fontaine s'est teintée de vert !	7		Le Cruseilles Photo Club	26
	Une réouverture de l'Ancolie souhaitée à l'été 2024	7		Les moulins de Germain à la ferme de Chosal	27
	Le bâtiment du Cottage sera démolé en 2024	7		<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ</b>	
	L'étude urbaine pour le projet d'OAP 3 est finalisée	8		La recyclerie Sauvé d'la benne	28
	Le projet de sécurisation des Ponts de la Caille	8		Plantation en forêt communale de Cruseilles	28
	Le projet de réhabilitation de la maison « verte »	8		La VRTC est enfin en service !	29
	Aménagement de deux logements d'urgence	9		Énergies renouvelables : les collectivités doivent participer à l'effort	29
	Les petits ont enfin leur kidtrack !	9		Atelier Jeu « Fresque du Climat »	30
	Un nouveau kiosque sur l'aire de jeux	9		<b>PROCHE DE VOUS</b>	
	Des toilettes sèches installées aux Dronières	10		Soirée d'accueil des nouveaux habitants	31
	Installation de portes de séparation à la mairie	10		Bienvenue au Père Bipin à Cruseilles !	31
	Grand dépoussiérage de l'église en octobre	10		Goûter de Noël avec les Hauts de Chosal	31
	<b>VOIRIE</b>			Recensement de la population 2024	32
	RD15, une convention signée avec le département	11		Ne vous aventurez pas sur le lac gelé !	34
	Éclairage public : dernière tranche de rénovation	11		Rappels sur les modalités de déneigement	34
	Démontage de la partie haute du pylône du stade	11		Message de la MSP de Cruseilles	35
	Glissement de terrain secteur de Chez Vaudey	12		Tout savoir sur le déploiement de la fibre optique	35
	Glissement de terrain route de Deyrier	12		Conciliation de justice	35
	<b>FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>			<b>REVUE DE PRESSE</b>	
	Rappel pour les travailleurs frontaliers	13		Une belle cérémonie du 11 novembre	36
	Mouvements du personnel communal	13		Belle cérémonie de la Sainte Barbe	36
	<b>AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT</b>			Hommage aux victimes de l'attentat d'Arras	36
	Repas et colis des aînés	14		Une parade de Noël bien originale !	37
	Spectacle des résidents de l'EHPAD	14		Les panneaux de Cruseilles retournés en décembre	37
	Collecte de la banque alimentaire	14		<b>TRIBUNE LIBRE</b>	37
	La CTG du Pays de Cruseilles a été signée	15		<b>ÉTAT CIVIL</b>	38
	L'EHPAD rencontre des difficultés financières	15		<b>INFOS PRATIQUES</b>	39
	Le don d'organes	15		<b>AGENDA</b>	40
	Les ateliers Cap Bien-être	16			
	Retraités, trouvez de l'aide au quotidien	16			
	Lutte contre les violences conjugales	17			
	Permanences de l'UDAF	18			
	<b>JEUNESSE</b>				
	Le CMJ s'est mobilisé en décembre	18			



## L'ÉDITO



**Chères Cruseilloises,  
chers Cruseillois,**

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année, dans la chaleur de vos foyers, entourés de vos proches, dans la joie et l'apaisement malgré ces temps troublés où le monde est de plus en plus brutal et excessif.

Cette période hors du temps est toujours l'occasion pour chacun de faire un pas de côté, souffler et se concentrer sur l'essentiel : ceux qu'on aime et qui nous aiment.

**Après cette courte pause salvatrice, nous voilà repartis à plein régime pour cette année 2024 qui débute !**

En effet, malgré le contexte économique actuel difficile, et qui le restera sans doute toute cette année, nous devons rester optimistes et continuer à avancer.

Pour notre équipe municipale, c'est en tous cas dans cet état d'esprit que nous abordons 2024 avec toujours de nombreux projets à mettre en œuvre.

**Ces projets, que vous découvrirez dans le zoom central, seront d'autant plus importants à lancer que nos entreprises locales vont sûrement manquer de travail dans les mois qui viennent avec la crise dans le secteur du bâtiment.** Les collectivités auront donc un rôle important à jouer en continuant à investir afin de leur permettre de continuer à travailler et passer le cap de 2024.

Après une année bien remplie où nous avons réalisé la plupart des projets envisagés, il nous reste encore beaucoup à accomplir mais les contraintes de budget nous obligeront très certainement à opérer des choix. Nous vous présenterons le budget prévisionnel 2024, sur lequel nous travaillons d'ores et déjà, dans le prochain bulletin municipal.

**Pour l'heure, nous allons commencer cette nouvelle année par le recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février.** Nous attirons votre attention sur l'importance de bien répondre au questionnaire papier ou en ligne afin d'obtenir un résultat au plus près de la réalité et ainsi prétendre au maximum d'aides liées au nombre d'habitants de la commune.

Puis, dès que les conditions météorologiques seront de nouveau favorables, les chantiers reprendront : l'aménagement de la RD 15 aux abords du lac, le parking de covoiturage et la sortie du centre de secours sur la route des Dronières et divers travaux d'enrobés.

**Mais cette année 2024 sera surtout celle des études, pour des réalisations en 2025** très certainement, avec notamment en voirie, l'aménagement du carrefour de la route

des Dronières avec la route du Salève et la rue de l'Arthaz et la modification du giratoire entre la route de l'Usine et la route du Suet.

Concernant les bâtiments, nous travaillerons essentiellement sur trois projets : la création de la maison des jeunes et des associations, la construction du restaurant scolaire et l'OAP 3 située route de l'Usine dont l'étude urbaine est terminée.

**En parallèle, des travaux auront déjà lieu cette année** tels que la démolition du Cottage, l'aménagement de deux logements d'urgence ou encore la rénovation de l'Ancolie pour une remise en service le plus vite possible.

En 2024, nous verrons également la fermeture du Pont Charles Albert pour quasiment deux ans afin de le rénover entièrement. Ce sera l'occasion pour le département, maître d'ouvrage, de mettre en place des mesures préventives contre le suicide pour les deux ponts.

**Enfin, comme la vie de la commune ne se résume pas aux travaux engagés, même s'ils sont souvent très attendus, nous poursuivons notre réflexion pour apporter toujours plus de services aux habitants** et resterons disponibles pour ceux qui auront besoin d'aide. En nouveauté, nous accueillerons les permanences de l'Union Départementale des Associations Familiales afin d'accompagner les familles. Egalement, nous vous proposerons prochainement une mutuelle communale afin de vous permettre de faire des économies en ces temps difficiles.

**Enfin, nous espérons que cette année 2024 sera tout aussi festive que la précédente !** Nous vous donnons donc rendez-vous pour toutes les manifestations habituelles qui se succéderont au fil des mois en commençant par le grand carnaval de Cruseilles qui se tiendra le samedi 9 mars.

**Vous l'aurez compris, à l'aube de cette nouvelle année, notre équipe est toujours aussi motivée et fermement décidée à rester mobilisée pour mettre en œuvre le maximum de projets avant la fin du mandat qui approche à grands pas.**

**Enfin, je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale et le personnel communal, une belle année 2024, pleine de réussite, bonheur, santé et espoir...** Faisons le vœu que cette nouvelle année soit celle d'un retour à la paix dans le monde et à davantage de bienveillance dans notre société.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien.  
Bien à vous.

Votre maire

*« La vraie générosité envers l'avenir  
consiste à tout donner dans le présent »*

Albert Camus



# DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

## Participation au 105<sup>ème</sup> congrès des maires

Fin novembre, Madame le maire Sylvie Mermillod et les adjoints Claude Antoniello, Stéphanie Sallaz-Hindle et Anne Barraud ont fait, à leurs frais, le déplacement à Paris pour prendre part au 105<sup>ème</sup> congrès des maires.

La visite du salon des maires au Parc des expositions de la Porte de Versailles a permis de rencontrer les exposants et de prendre des renseignements pour nourrir la réflexion sur différents projets de la commune.

Le congrès des maires permet également de retrouver des élus venus de toute la France et, plus proches, de notre département pour échanger sur des problématiques communes.

Enfin, c'est l'occasion de rencontrer nos parlementaires.

Nous remercions particulièrement Madame la députée Virginie Duby-Muller qui nous a guidé dans une visite très intéressante de l'Assemblée nationale.

Nous avons ensuite pu visiter le Sénat où nous avons rencontré Loic Hervé dans le bureau qu'il occupe en tant que vice-président du Sénat.

Le mercredi 22 novembre en soirée, nous avons participé, avec l'ensemble des élus de Haute-Savoie, à la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, à l'invitation des parlementaires de Haute-Savoie.

Cette cérémonie qui a lieu tous les soirs depuis 100 ans pour rendre hommage aux soldats morts pour la France est toujours un moment solennel et empreint de recueillement.



## Mouvements au sein du conseil municipal

**Les élus souhaitent la bienvenue à Daniel Fourier qui rejoint le conseil municipal suite à la démission de Catherine Millerieux.**

Le conseil remercie chaleureusement Catherine pour son engagement en tant que conseillère municipale et correspondante défense.



Daniel, retraité de l'industrie horlogère, a accepté de nous rejoindre et de consacrer une partie de son temps à la gestion des affaires de la commune.

Et c'est Charline Buffard, conseillère municipale, qui a été élue par le conseil municipal pour reprendre le rôle de correspondante défense.

C'est donc désormais Charline que vous retrouverez lors des prochaines cérémonies de commémoration.





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

## Le projet d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) se poursuit sur la commune

L'AFAFE consiste à procéder à une nouvelle distribution des propriétés pour recréer des parcelles plus rationnelles. Cette restructuration est obtenue par des échanges entre les propriétaires ruraux de terrains situés dans un périmètre donné.

Il a pour but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales ou forestières, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire communal.

L'AFAFE peut également être accompagné d'autres opérations foncières, telles que la réalisation d'ouvrages d'intérêt collectif ou d'opérations permettant l'exploitation du nouveau parcellaire. Cela permet donc de concilier les intérêts particuliers et l'intérêt général.

Cette démarche est destinée à remédier aux dommages causés par le passage de l'autoroute A41 Nord sur le territoire de Cruseilles, sur une surface totale de 932 hectares, soit environ un tiers de la commune.

Même si les parcelles bâties/urbanisées sont incluses dans ce périmètre, il convient de préciser que la redistribution des terres n'est applicable qu'aux propriétés rurales non-bâties.

Également, si le périmètre déterminé paraît large à certains, il faut bien comprendre que l'étude préalable réalisée par le géomètre-expert prouve un impact de la construction de l'autoroute sur l'ensemble de celui-ci.

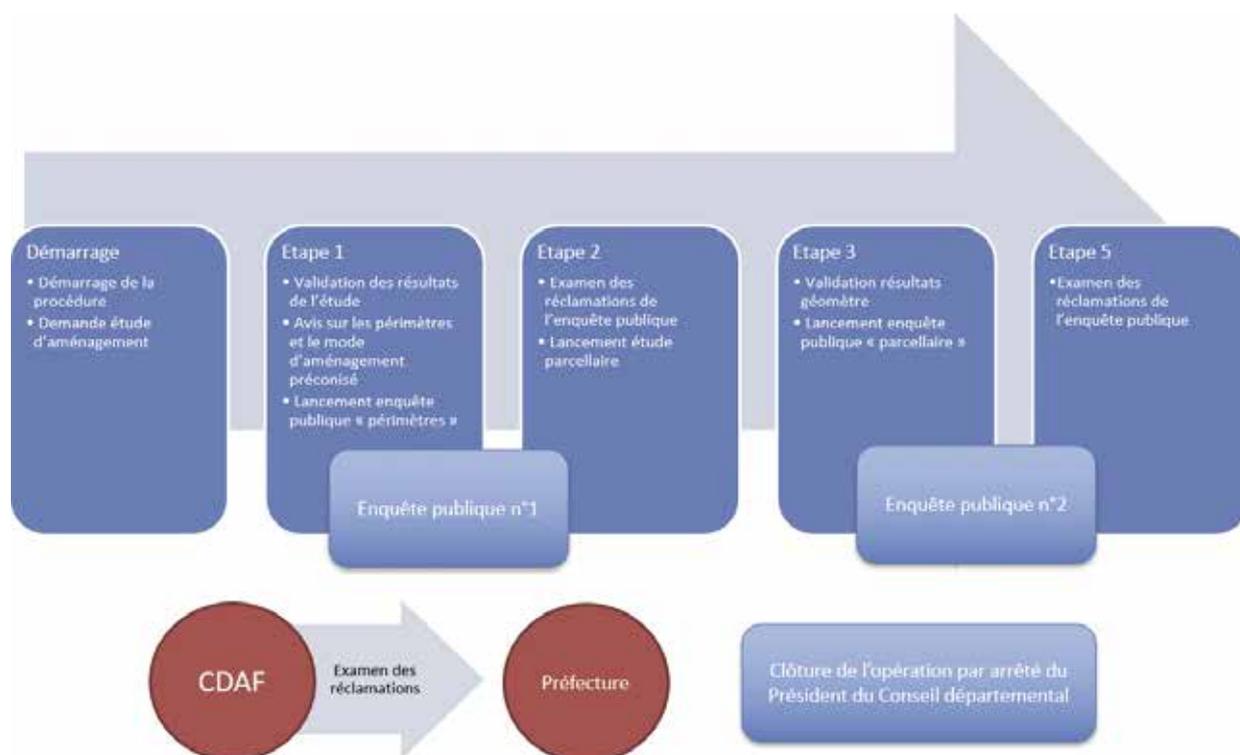
Cet impact se mesure par des critères objectifs et à l'aune de l'intérêt général, à savoir, et pour exemples non exhaustifs :

- A la densité de comptes de propriété multi-parcellaires coupés par l'axe autoroutier,
- Aux exploitations (propriétaires ou locataires), dont les tènements se retrouvent de part et d'autre de l'axe autoroutier,
- Aux parcelles enclavées,
- Aux chemins piétons, cours d'eau, haies... coupés par l'ouvrage.

Le coût de cet AFAFE est supporté par la société autoroutière ADELAC et par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Concernant le déroulé de la procédure, une enquête publique préalable au Projet d'Aménagement Foncier Rural s'est tenue à la mairie de Cruseilles pendant une durée de 32 jours, du lundi 6 novembre 2023 à 8h30 au jeudi 7 décembre 2023 à 18h.

Le commissaire-enquêteur, Monsieur André PENET, a rendu son rapport suite à cette enquête et la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) se réunira prochainement pour l'analyser.



## Activité du service urbanisme du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre

37 dossiers d'urbanisme ont été reçus parmi lesquels :

- 26 Demandes Préalables (DP) dont 22 accordées, 2 refusées et 2 encore en cours d'instruction,
- 1 Permis d'Aménager (PA) pour la création de 3 lots à bâtir : en cours d'instruction,
- 1 Permis de Construire pour le remplacement du kiosque dans le jardin d'enfants (voir article page 9): accordé,
- 8 Permis de Construire (PC) pour des maisons individuelles ou annexes : 1 retiré et 7 sont encore en cours d'instruction,
- 1 Permis de Construire modificatif pour des modifications mineures en façade pour un bâtiment existant : accordé.



## Le programme « Petites Villes de Demain » se poursuit

Notre chargé de mission, Alexandre Fernandez Dal Canto, a fait son retour en mairie début décembre pour terminer la convention cadre qui sera signée par Monsieur le préfet.

Son poste étant financé à 70 % par l'État, il poursuivra sa mission à la mise en oeuvre des projets listés dans ce document validé par l'État et pour lesquels la commune devrait être soutenue financièrement.

## Bilan des acquisitions foncières de la commune en 2023

### Le bâti :

- Hôtel-restaurant L'Ancolie situé aux Dronières pour 1 950 190 € (1 900 000 € pour le bâtiment et 50 190 € pour le mobilier) avec un portage par l'Etablissement Public Foncier,
- Maison « verte » située route du Suet pour 270 000 € avec une acquisition en propre.

### Les acquisitions de parcelles qui rentrent dans le cadre d'un projet d'aménagement :

- Terrain de 412 m<sup>2</sup> situé au Corbet (en 3 propriétés) pour 57 680 €, pour un futur espace de détente et de stationnement,
- Terrain en zone naturelle de 1 659 m<sup>2</sup> sur la route des Dronières, pour un montant de 5 000 € et destiné à l'aménagement du parking en face du lac,
- Terrain de 1 020 m<sup>2</sup> sur la route de Ronzier, pour 2 040 € afin de rétablir un chemin rural.

### Six dossiers de régularisation de voirie ont été traités, parfois anciens, soit 1 231 m<sup>2</sup> incorporés au domaine public et 86 m<sup>2</sup> cédés à des particuliers par le biais d'échanges.

Ces régularisations se font le plus souvent à l'euro symbolique ou pour une somme modique.

Cela représente un montant global de 830 € hors frais de notaire.

### Enfin, la commune a acquis 1,9 hectares de bois auprès de 4 propriétaires pour un montant de 5 062 € hors frais de notaire.

D'autre part, la municipalité a consenti une servitude de passage sur une de ces parcelles afin de desservir un terrain privé dans le quartier de Troinex contre une indemnité de 22 500 €.

### Vous l'aurez compris, nous saisissons chaque opportunité qui se présente pour rétablir une réserve foncière indispensable aux projets de demain pour Cruseilles !





# TRAVAUX ET BÂTIMENTS

## La place de la Fontaine s'est teintée de vert !

Effectivement, la végétalisation tant attendue du parking s'est faite courant novembre, à la Sainte-Catherine, date bien connue où tout bois prend racine !

L'entreprise Les Jardins du Salève, qui avait remporté le lot espaces verts du marché, a donc planté 4 magnifiques Liquidambers qui, en grandissant, devraient apporter un peu d'ombre sur la place. Les espaces de pleine terre ont également accueilli quelques arbustes.

Malheureusement, depuis la réalisation des aménagements, quelques livreurs peu respectueux (ou alors très mauvais conducteurs !) roulent régulièrement sur les espaces verts en créant des ornières.

Nous avons donc décidé de poser des gabions aux endroits endommagés pour stopper ces pratiques inadmissibles.



## La commune met tout en oeuvre pour une réouverture de l'Ancolie à l'été 2024

L'Établissement Public Foncier propriétaire des lieux pour le compte de la commune de Cruseilles, nous a confié les clés du bâtiment et sa gestion.

Suite à l'annonce passée dans le dernier bulletin municipal, un certain nombre de personnes ont manifesté leur intérêt pour la reprise de ce bel établissement dans lequel des travaux de rénovation sont cependant nécessaires.

A ce jour, il reste encore des visites à effectuer avec certaines personnes mais nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nous avons des candidatures sérieuses.

Désormais, il est nécessaire d'affiner le montage financier en définissant la part d'investissement que la commune pourrait supporter et celle de la future gérance afin de finaliser le projet.



## Le bâtiment du Cottage situé à l'entrée de Cruseilles sera démolit en 2024

**Lors de son acquisition en 2022, nous avons envisagé de louer les deux appartements composant cette bâtisse afin de compenser pendant un temps les frais d'acquisition dans l'attente d'une future démolition.**

Mais nous avons vite déchanté au vu des travaux nécessaires pour rendre l'un des deux appartements habitables.

Néanmoins, nous avons dépanné pendant environ une année une personne et une famille qui se sont succédées dans l'appartement du haut.

Après le départ fin octobre des derniers locataires, la municipalité s'est interrogée de nouveau sur le devenir de ce bâtiment vétuste.

En effet, les charges ayant été beaucoup trop importantes l'hiver dernier, notamment celles concernant le chauffage au gaz, nous avons décidé de ne pas relouer la bâtisse car les frais engendrés étaient supérieurs au loyer collecté.

**Aujourd'hui, le constat général est que cet ancien hôtel-restaurant n'est pas du tout esthétique à l'entrée de la commune. Il n'est plus utilisable en l'état et serait bien trop coûteux à rénover.**

Après discussion avec l'EPF (Établissement Public Foncier) qui s'est porté acquéreur au nom de la commune, le coût de la démolition pourrait tout à fait être intégré au portage financier en cours ainsi qu'un éventuel aménagement paysager par la suite. Cette solution serait plus « indolore » financièrement pour la commune car le coût des travaux seraient répartis sur plusieurs années.

**Aussi, lors du conseil municipal du 7 novembre 2023, il a été décidé à 20 voix pour, 2 contre et 3 abstention que la démolition du Cottage serait engagée dès que possible. Nous avons donc commandé sans attendre un repérage amiante et plomb pour un montant de 4 050 € HT et solliciterons, dès sa réception, des devis pour la démolition.**

## L'étude urbaine lancée sur le projet d'OAP 3 située route de l'Usine est finalisée

L'équipe pluridisciplinaire réunissant les compétences d'un architecte, d'un paysagiste et de deux urbanistes (Cabinet Brière Architectes, Atelier Fontaine, Territoires Demain et Marion Peyrat Urbaniste), dans l'objectif d'un projet qualitatif et réaliste, a travaillé durant quatre mois, de septembre à décembre 2023, sur l'OAP 3.

**L'objet de la mission était de donner à la commune les moyens de porter une réflexion sur ce secteur situé en continuité du centre-bourg. Cet emplacement stratégique doit permettre de répondre aux besoins actuels et à venir en matière d'équipements publics et d'intérêt collectif, d'espaces publics (dont espaces verts), de logements adaptés et de services.**

Cette étude a été financée pour partie par l'Etat et accompagnée par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie.

Avant validation de celle-ci, une présentation a été faite pour avis au conseil municipal en séance privée le lundi 4 décembre 2023.

Lors de cette réunion, nous avons pris conscience que les ambitions et exigences mises sur cette OAP 3 vont sans aucun doute rendre très difficile son équilibre financier.

Aussi, le projet global nécessitera sûrement quelques adaptations pour permettre sa réalisation car il nous semble primordial d'avancer.

Rappelons que ce tènement doit notamment accueillir un deuxième bâtiment pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire afin de permettre l'installation de nouveaux professionnels de santé qui nous font actuellement cruellement défaut.

## Le projet de réhabilitation de la maison « verte » située route du Suet est lancé

**Suite à son acquisition, la commune a commandé une étude topographique du tènement d'un montant de 980 € HT pour permettre à un architecte de travailler sur le projet de maison des jeunes et des associations, y compris sur l'aménagement du parking en contrebas pour lequel le foncier a été acheté en 2022.**

**Nous avons ensuite sollicité l'architecte Julien Délétraz qui a déjà travaillé sur des projets pour d'autres communes du territoire.**

D'autre part, nous attendons une mise en relation avec l'architecte retenu par le Conseil Départemental pour le projet de reconstruction du pôle médico-social et administratif du département situé à côté. L'objectif est de réfléchir à d'éventuels aménagements communs.

**Le dépôt du permis de construire de cette maison des jeunes et des associations est envisagé courant 2024 en parallèle de la recherche de subventions.**

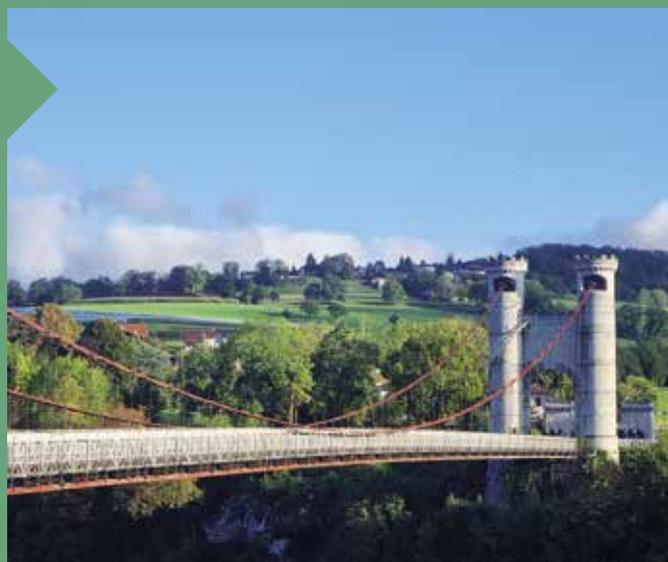


## Le projet de sécurisation des Ponts de la Caille avance

En parallèle de la préparation des travaux de rénovation du Pont Charles Albert qui démarreront en 2024 pour quasiment deux ans avec une fermeture totale du pont, le département et les communes de Cruseilles et Allonzier la Caille ont engagé une réflexion pour apporter des mesures préventives au suicide, en lien avec des organismes spécialisés.

Après des études menées en 2022 et la visite d'autres ouvrages d'art afin d'apprécier les différents dispositifs mis en oeuvre ailleurs, le Conseil Départemental, en concertation avec les communes, est en phase de finalisation du programme de sécurisation des deux Ponts de la Caille.

Nous savons que les événements tragiques qui se déroulent sur ce site touchent, au-delà des familles concernées, l'ensemble de la population ; aussi, soyez assurés que tout est mis en oeuvre pour avancer rapidement sur la mise en oeuvre de dispositifs de prévention.



## L'aménagement de deux logements d'urgence au centre technique municipal démarrera ce printemps

La municipalité souhaite avancer rapidement concernant ce projet car la demande est malheureusement bien présente.

**Aujourd'hui, les travaux pour aménager l'étage laissé brut du nouveau centre technique municipal sont évalués à environ 100 000 € HT.**

**Cet aménagement sera sobre et fonctionnel afin de répondre à l'urgence sans toutefois que les occupants ne se projettent trop longtemps.** En effet, le rôle d'un logement d'urgence est de répondre à un besoin très ponctuel afin d'être libéré rapidement pour un autre besoin urgent.

Ces deux appartements, d'une quarantaine de mètres carrés, disposeront d'une petite cuisine équipée dans la pièce principale, d'une salle de douche, de toilettes et d'une chambre. Ils seront meublés et équipés de manière à ce que les demandeurs puissent l'investir en urgence avec uniquement leurs effets personnels.



## Partenariat avec les Compagnons du Tour de France pour la réalisation d'un nouveau kiosque sur l'aire de jeux près de la crèche

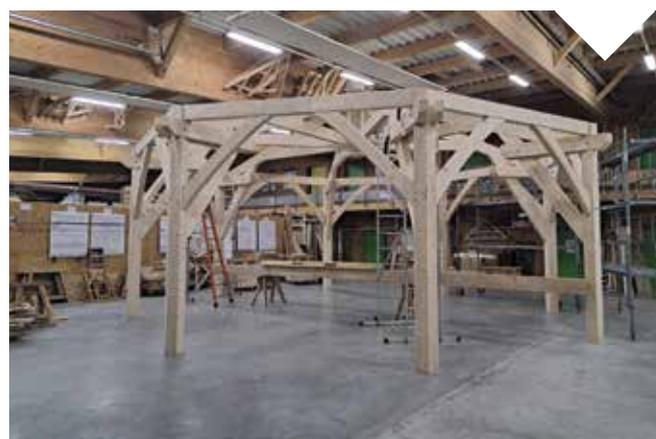
Début 2023, nous avons été sollicités par Anthony Fournier, habitant de Cruseilles et Compagnon du Tour de France, afin de créer un partenariat avec la commune pour la construction d'un nouveau kiosque en lieu et place de l'ancien, bien fatigué.

**Cet ouvrage sera réalisé par les apprenants du centre de formation situé à Seynod et également par les itinérants actuellement sur le Tour de France durant les temps de formation spécifique à ce dispositif.** Ce kiosque en bois sur poteaux, de base octogonale, comportera une grande boîte à livres sur sa façade nord et sera recouvert de bardeaux en aluminium.

De son côté, la commune aura à sa charge toutes les fournitures (bois, quincaillerie et couverture) ainsi que l'achat de quelques outils nécessaires aux travaux. En guise de dédommagement, à la fin du chantier, ce matériel sera légué aux Compagnons.

**Le démontage de l'ancien kiosque et la pose du nouveau devraient se faire sur les mois de mars et avril 2024.**

**Nous nous félicitons de ce beau partenariat et avons hâte de découvrir le bel ouvrage que les Compagnons sont déjà en train de préparer en atelier. Le coût final de cette construction est estimé à 39 000 € TTC.**



## Les petits ont enfin leur kidtrack !

Vers la mi-octobre, l'entreprise Vélosolutions a fait son retour sur le site des Dronières pour compléter le pumptrack par une piste adaptée aux plus jeunes afin de leur permettre de rouler en toute sécurité, loin des utilisateurs chevronnés.

En raison du temps très pluvieux à la fin des travaux, le traçage et l'engazonnement n'ont pas pu être réalisés, ils seront faits ce printemps.

Toutefois, l'équipement est d'ores et déjà utilisable en dehors des périodes de neige et de gel.

**Ce nouvel investissement a coûté 39 500 € HT.**

## Des toilettes sèches installées près du parc à daims aux Dronières

**Afin d'accueillir au mieux les visiteurs du site des Dronières, en été comme en hiver, la commune a décidé d'implanter des toilettes sèches près du parc à daims, à proximité des jeux pour enfants et des barbecues collectifs.**

En effet, les toilettes classiques étant fermées dès les premiers gels afin de ne pas endommager les canalisations, il nous a semblé important d'installer ce système de toilettes sèches qui fonctionne sans eau. Selon le principe de cette installation à litière biomâtrisée, fabriquée en bois de douglas sur un socle en chêne, le compost se transforme directement sous les toilettes.

Le vidage du compost est annuel, ce qui implique peu d'entretien en dehors du ménage à l'intérieur du local. Ainsi, les visiteurs disposeront de toutes les commodités en toutes saisons !

**Le coût de cet investissement, réalisé par Toilettes Nature, entreprise basée à Saint-Martin-Bellevue, se monte à 9 463 € HT.**



## L'église a bénéficié d'un grand dépoussiérage en octobre

Depuis sa rénovation en 2008, le nettoyage en hauteur de l'intérieur de l'église Saint Maurice n'avait jamais été effectué.

**Afin de pérenniser les travaux de réfection des peintures réalisés voilà plus de 15 ans, nous avons engagé un grand dépoussiérage des trois autels, du bandeau horizontal, du chemin de croix, des sorties d'aération, des seuils des vitraux et des vitraux eux-mêmes.**

Nous avons eu bien des difficultés à trouver une entreprise qui accepte de réaliser ce travail délicat en hauteur puisque l'autel central s'élève jusqu'à 10 mètres.

C'est l'entreprise Ancy Rope Access, spécialisée dans les travaux en hauteur, qui a répondu à notre appel, armée de plumeaux, d'aspirateurs et surtout d'échafaudages !

**Ce sont ainsi plus de 20 kg de poussière qui ont été récoltés. Cette opération a coûté 8 778 € HT. Nous voilà repartis pour quelques années !**

## Installation de portes de séparation dans les étages de la mairie

La grande et belle cage d'escalier de la mairie n'étant pas isolée, elle diffusait le froid dans les étages en hiver, rendant ainsi difficile le chauffage des locaux.

Aussi, des portes vitrées ont été installées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages, en amont de la distribution des bureaux. Une troisième porte est venue isoler le fond du deuxième étage afin de permettre la tenue de réunions dans une salle fermée.

**Ces travaux, réalisés par l'entreprise Humbert et Fils, se sont montés à 10 780 € HT et permettront sans aucun doute des économies sur les dépenses en chauffage de la mairie.**



## VOIRIE

### Signature de la convention de financement des travaux d'aménagement de la route des Dronières avec le département

Le chantier de la RD 15, comportant des travaux de voirie et des dispositifs pour les amphibiens, est toujours en cours et se prolongera jusqu'au printemps. **Cette opération sous maîtrise d'ouvrage de la commune est estimée aujourd'hui à 1 331 121 € HT dont 420 000 € HT pour les aménagements liés aux amphibiens financés par le département. Ce dernier prend également en charge une partie des dépenses afférentes aux travaux de voirie.**

Afin de formaliser ce partenariat, une convention entre la commune et le département a été signée le lundi 20 novembre sur le site des Dronières en présence des élus des collectivités et des représentants des entreprises travaillant sur le chantier.

**Nous remercions le Conseil Départemental pour son soutien financier conséquent concernant ce projet !**



### Démontage de la partie haute du pylône du stade

Si les opérateurs téléphoniques se sont délocalisés sur l'antenne de Beccon depuis plus d'une année, le SGAMI (Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur) est resté programmé sur celle du stade.

Dès janvier 2024, il devrait se délocaliser sur un autre site, le démontage de la partie sommitale du pylône du stade pourra ainsi être réalisé pendant les vacances scolaires de février.

**Par la suite, seuls les éclairages du stade de football seront donc portés par ce pylône raccourci.** Il n'y aura ainsi plus aucun risque d'émission d'ondes électromagnétiques sur ce secteur.



### Dernière tranche de rénovation de l'éclairage public pour 2024

La commune réalise depuis 2017 des travaux de rénovation de son éclairage public.

**Nous souhaitons cette année continuer et terminer la rénovation des luminaires vétustes et énergivores.**

Le coût global de ce programme de travaux, appelé GER 4, est estimé à 91 000 € TTC dont 36 000€ TTC pris en charge par le SYANE et 55 000€ TTC pris en charge par la commune.

## Glissement de terrain au niveau d'un chemin rural dans le secteur de Chez Vaudey

La nature n'a pas attendu les fortes pluies de cet automne pour faire des siennes !

**En effet, fin août 2023, nous avons été alertés par des promeneurs concernant un glissement de terrain en bordure aval du chemin rural du Crêt situé entre les Ponts de la Caille et le hameau de Chez Vaudey.**

Ce chemin relie la route de Chez Vaudey à Allonzier la Caille en passant près de la station d'épuration intercommunale. Situé dans une zone sensible en termes de stabilité du terrain, il semble que le bord du chemin ait été fragilisé par des apports réguliers de déchets sauvages, ce qui a entraîné le glissement d'une partie de celui-ci plusieurs dizaines de mètres en contrebas, laissant un trou béant très dangereux pour les utilisateurs du chemin.

**Nous avons immédiatement balisé cet effondrement afin de sécuriser les lieux et, en parallèle, la commune**



**a mandaté le bureau Kaéna pour un diagnostic géotechnique.** Il s'agit d'établir la cause géotechnique du glissement de terrain en effectuant des sondages et proposer des principes de réparation.

**Le coût de cette mission est de 5 765 € HT.**

A l'heure actuelle, nous sommes en attente des préconisations pour rétablir un accès sécurisé en espérant que les travaux nécessaires ne soient pas trop onéreux.

## Glissement de terrain entraînant la fermeture de la route départementale entre Deyrier et Chez Vaudey

Suite aux pluies abondantes, un affaissement de la chaussée sur la RD 23 sur un tronçon situé entre le carrefour de Chez Vaudey et l'entrée du hameau de Deyrier a été constaté le 24 octobre 2023. La route départementale a été fermée à la circulation dans la foulée.

Les véhicules venant de Groisy ont été orientés de préférence vers Villy-Le-Pelloux ou vers la route de chez Vaudey et inversement pour les véhicules en provenance de Cruseilles.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la RD 23 est toujours fermée. L'affaissement semble se stabiliser mais des ouvrages importants et coûteux sont à réaliser par le Conseil Départemental.

Cette fermeture ne va pas sans causer de désagréments aux riverains car les petites routes communales, non adaptées à une circulation intensive, sont fortement fréquentées plutôt que les déviations conseillées par le département.

Nous avons mis en place un radar pédagogique sur la route de chez Vaudey et un sens interdit sur la route de chez Bernardin mais cela ne suffit pas à contraindre et limiter la vitesse de tous les automobilistes.

**Espérons donc que la RD 23 puisse rouvrir rapidement...**





# FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES



## RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?  
Vous avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?  
Ou vous êtes titulaire d'un permis G ?  
Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

**En 2023, les fonds frontaliers se sont montés à 1 318 592 euros.**

**Cette démarche très rapide et d'un grand intérêt pour les finances de la commune peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.**

Contactez la mairie par téléphone au 04 50 32 10 33 ou par e-mail : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) pour vérifier que vous êtes bien recensé ou pour vous faire connaître si ce n'est pas le cas.

## Mouvements du personnel communal du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre

### • Service Administratif

- Mutation d'Hanane El Fkir à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au sein de la commune de Saint-Genis Laval. Nous lui souhaitons une belle continuation dans sa vie professionnelle et personnelle !

### • Service Technique

- Mise en disponibilité de Gaël Gallois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023.
- Stagiairisation de François Galley à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 en qualité d'adjoint technique territorial.

### • Service Enfance-Jeunesse et restauration scolaire :

- Recrutement de Jean-Fabrice Nativel en qualité d'adjoint au responsable du service Enfance-Jeunesse du 28 août au 6 novembre 2023.
- Recrutement de Chrystel Dunand en qualité d'adjointe au responsable du service Enfance-Jeunesse du 13 novembre 2023 au 29 février 2024.
- Stagiairisation d'Adeline Janin à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 en qualité d'adjoint territorial d'animation.



Félicitation à Amandine Avedissian pour la naissance de Léana qui est venue agrandir la famille !

- Recrutements en CDD pour compléter l'équipe d'animation et de restauration dans le cadre de la rentrée scolaire 2023 :

- |                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| - Yvanne Andric     | - Laura Merlot            |
| - Josette Bois      | - Chantal Soudan          |
| - Fanny Joyet       | - Jennifer Tissot         |
| - Nelly Ferizaj     | - Jericka Zegarra Herbozo |
| - Typhaine Decaudin | - Senora Winterstein      |
| - Cécile Dajan      | - Marie Belle Alvarez     |
| - Hanane Excoffier  | - Nejia Morelli           |
| - Lorena Loyer      | - Mamitsho Saintebarbe    |
| - Olena Medvedieva  |                           |



**Suivez nos actualités  
sur la page Facebook  
l'application Intramuros  
et le site Internet de la mairie  
[www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)**



# AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT



## Repas des aînés

**C'est début octobre que nos aînés se sont retrouvés autour du traditionnel repas offert par la commune.**

Cent cinquante personnes ont dégusté le repas mitonné par Julien et Randy, et servi par les conseillers municipaux et les jeunes du CMJ.

L'ambiance musicale assurée par Blandine et son groupe, entrecoupée des animations du Conseil Municipal des Jeunes, ont permis à tous de passer une belle journée.



## Le colis des aînés

**Le vendredi 15 décembre, les lutins du CCAS ont confectionné près de 500 colis composés de produits locaux, pour nos aînés de la commune et de l'EHPAD.**

Les enfants du périscolaire ont apporté des paillettes au colis, avec des marque-pages faits par leur soin.

Ces présents ont été distribués par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

## Un beau et émouvant spectacle donné par les résidents de l'EHPAD et les enfants le samedi 25 novembre

Nous avons partagé un beau moment avec les résidents de l'EHPAD du Salève et les enfants du personnel qui nous ont fait rire mais aussi pleurer tant l'émotion était grande lors de leur spectacle qui s'est tenu à la salle socio-culturelle.

Nous adressons tous nos remerciements au personnel de l'EHPAD et plus particulièrement à l'association Anim'age qui met du soleil dans le quotidien de nos aînés.



## Collecte de la banque alimentaire

Près de 60 personnes se sont mobilisées le dernier week-end de novembre afin de collecter les dons à la supérette Util et au supermarché Carrefour Market.

D'après une première estimation, les quantités récoltées semblent être comparables à celles de ces dernières années.

**Merci à tous ceux qui ont participé en donnant de leur temps pour permettre la collecte ou en achetant des denrées pour les offrir à ceux qui en ont besoin.**

## PERMANENCE DU CCAS

Les permanences ont lieu à la mairie tous les **mercredis de 14h à 16h, avec ou sans rendez-vous.**

Différentes aides sont proposées : aide aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations...





## Comme de nombreux établissements d'accueil, l'EHPAD Salève-Glières rencontre des difficultés financières

Constitué de la résidence Saint Maurice à Cruseilles et de celle de Boisy à Groisy, l'EHPAD Salève-Glières affiche depuis deux années consécutives un budget largement déficitaire. Il n'est pas un cas isolé car cette situation est conjoncturelle.

**En effet, plusieurs facteurs sont responsables de ces difficultés financières. Le premier est la hausse des dépenses de personnel, non pas en raison de l'augmentation des effectifs, mais à cause de la hausse des salaires décidée par l'Etat (prime Ségur, prime pouvoir d'achat et bientôt prime vie chère) non compensée par celui-ci.**

Si l'on peut se féliciter de cette revalorisation bien méritée des salaires du personnel, cette dernière a entraîné une charge supplémentaire de plus de 300 000 € pour 2022 et 2023. Parallèlement à cette hausse des salaires de près de 30 %, les recettes (prix de journée pour les résidents, dotations dépendance et soins) ont augmenté, elles, de seulement 7 %.

**De plus, la situation inflationniste depuis 2022 accentue le problème puisque les principaux postes de dépenses de l'EHPAD tels que l'alimentation, l'électricité ou encore le gaz ont largement augmenté également.**

Au vu de ces éléments, il est aisé de comprendre que l'EHPAD ait beaucoup de mal à boucler son budget. Malgré ces difficultés, l'établissement continue de proposer un accueil et un accompagnement de grande qualité aux résidents, axés sur le lien social, la préservation de l'autonomie et leur liberté.

Etant donné que le personnel ne peut être la variable d'ajustement des hausses subies, **nous avons sollicité une aide supplémentaire de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental. Afin de parler plus en détails de la situation, nous avons convié Madame la sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois et nos deux conseillers départementaux du canton, David Ratsimba et Christelle Pettex, par ailleurs députée, à une visite de l'EHPAD le lundi 4 décembre 2023.**

Nous les remercions pour leur écoute et sommes persuadés que des solutions seront vite trouvées pour ramener le budget de l'EHPAD proche de l'équilibre.

## La Convention Territoriale Globale du Pays de Cruseilles a été signée

Toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dont Cruseilles, et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Savoie ont signé le mardi 28 novembre 2023 la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention formalise les engagements de la CAF et de la CCPC pour le développement d'actions concertées sur le territoire en faveur des habitants du Pays de Cruseilles.

Cette convention, d'une durée de cinq ans, porte sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, les séniors, l'accès aux droits ou encore l'animation de la vie locale.

**Elle comprend un plan d'actions qui permettra d'apporter des réponses concrètes aux habitants sur les différentes thématiques et de développer l'offre et la qualité du service public, en y associant les partenaires locaux (CAF, Conseil Départemental, Éducation Nationale, associations...).**



## Le don d'organes, si on prenait le temps d'en parler ?

Le don d'organes en France repose sur trois règles établies par la loi du 22 décembre 1976 :

- Le consentement présumé : toute personne peut devenir donneur d'organes à moins qu'elle n'ait exprimé son refus de son vivant
- La gratuité : toute rémunération ou avantage équivalent en contrepartie du don d'organes est interdit et sanctionné
- L'anonymat : le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur et réciproquement.

La famille du donneur peut cependant être informée des organes et tissus prélevés ainsi que du résultat des greffes, si elle le demande à l'équipe médicale qui l'a suivie.

Toutefois, si 80 % des Français sont favorables au don d'organes, seulement 47 % le disent à leurs proches ce qui amène à un taux de refus de 33 % alors qu'il devrait être de 20 %.

**Alors prenez le temps de partager vos intentions avec vos proches.**

**« Don d'organes. Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit »**

## Les ateliers Cap Bien-être

### Qu'est-ce que le parcours Cap Bien-être ?

À l'âge de la retraite, les situations ou événements qui favorisent l'anxiété au quotidien peuvent se multiplier : « Je vis de plus en plus mal les changements d'organisation dans ma vie quotidienne », « Je suis préoccupé par ma santé et celle de mes proches », « Ma nouvelle vie de retraité va-t-elle me convenir ? »...

**Avec le parcours Cap Bien-être, vous apprenez à mieux gérer votre stress et vos émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne.**

Cap Bien-être, c'est un moment de convivialité intégrant des temps d'échanges sur vos expériences pour vous permettre d'identifier vos moments de bien-être.

Vous avez également la possibilité d'expérimenter des activités individuelles de relaxation ou des activités de groupe, générant des émotions positives.

Avec Cap Bien-être, vous apprenez à mieux vous connaître (ce qui fait ma qualité de vie, prendre conscience de mes émotions et de leur importance) et à mieux vivre avec les autres (comprendre l'importance de la vie sociale sur la santé).

**Cap Bien-être s'adresse à toutes les personnes de 60 ans et plus, non dépendantes.** Un animateur formé à l'animation du parcours vous accompagnera durant toute la durée de l'action.

**Les ateliers se tiendront les 22 et 29 janvier, 5 et 12 février en salle consulaire de la mairie de 9h à 11h45.**

Pour vous inscrire, contactez la mairie au 04 50 32 10 33 ou par e-mail : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) ou rendez-vous à l'accueil.



**ATELIER  
Cap  
Bien-être**

## APPRENEZ À MIEUX GÉRER VOS ÉMOTIONS

En partenariat avec le CCAS et la Mairie de Cruseilles, sous l'égide d'Atouts prévention Rhône-Alpes et le soutien de la conférence des financeurs de l'Isère, la MSA Alpes du Nord vous invite à un atelier de 4 séances *Cap Bien-être*. Cet atelier est organisé par Itinéraires de santé, association créée par la MSA. Les séances auront lieu à la Salle Consulaire, 35 place de la mairie à Cruseilles.

**Les lundis 22 et 29 janvier, 5 et 12 février à 9h00  
à Cruseilles (74)**

Une 5<sup>ème</sup> séance de bilan individuel se fera par téléphone, rdv à fixer avec les participants.  
Infos et inscriptions à la Mairie - 04 50 32 10 33 ou [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)  
Gratuit - Ouvert à tous les retraités - Plus d'infos sur [alpesdunord.msa.fr](http://alpesdunord.msa.fr)



**POUR BIEN  
VIEILLIR**

En partenariat avec :



Les caisses de retraite et santé publique France vous aident à bien vivre votre retraite

## Retraités, trouvez de l'aide au quotidien

En prenant de l'âge, il devient difficile d'effectuer les tâches quotidiennes au domicile (ménage, repassage...).

**Plusieurs aides peuvent vous être attribuées par votre caisse de retraite ou CARSAT.**

Vous pourrez ainsi :

- bénéficier d'une aide à domicile,
- être accompagné après une hospitalisation,
- être accompagné en cas de veuvage ou de déménagement,
- aider un proche au quotidien.

Il suffit de faire une demande à l'aide du formulaire "Action sociale".

La caisse de retraite peut ainsi vous proposer :

- des aides humaines : entretien du logement, courses, transport accompagné, etc.
- des aides techniques pour adapter votre logement : main courante, barre d'appui et/ou de soutien, etc.
- de l'accueil temporaire : accueil de jour, hébergement temporaire en établissement, etc.

**Lorsqu'une perte d'autonomie est avérée, vous pouvez bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).**

Cette aide du département est versée sous condition et en fonction du degré de perte d'autonomie mesuré à l'aide de la grille "AGGIR".

**Toutes ces demandes peuvent être faites en ligne ou en demandant un formulaire à l'accueil de la mairie.**



## Lutte contre les violences conjugales, c'est l'affaire de tous

Parfois jugées taboues, les violences conjugales font hélas partie des faits sociétaux actuels. Elles peuvent être d'ordre physique ou/et psychologique.

**Toute forme de violence est inacceptable et est répréhensible aux yeux de la loi.**

Mais bon nombre de victimes n'osent pas dénoncer leur bourreau par peur ou à cause d'une culpabilité infondée. De ce fait, elles se retrouvent dans des situations dramatiques où sont entraînés les enfants.

**Des associations se mobilisent pour aider ces personnes. Plus près de nous, l'association « Espace Femme Genevieve D. », située à La Roche-sur-Foron, propose un accompagnement gratuit et confidentiel sur l'ensemble du département.**

**Vous pouvez contacter l'association par téléphone ou par mail : 04 50 97 61 90, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h30 à 17h.**

espacefemmes74@gmail.com

**VOUS ÊTES VICTIME OU  
TÉMOIN DE VIOLENCES**



**Dans mon couple  
Je ne contrôle  
pas ma violence.  
Je craque.  
J'insulte.  
Je frappe.  
J'ai besoin de me  
faire aider.**

**J'ARRÊTE D'ÊTRE VIOLENT**  
**08 019 019 11**  
numéro gratuit

**FNACAV**  
Fédération Nationale des Associations  
de Crise Familiales et Conjugales

Ministère de la Justice  
Ministère de l'Égalité des territoires  
et du Développement durable  
Ministère de la Santé et de la Prévention  
Ministère de la Sécurité intérieure

Le 08 019 019 11 est un numéro national dédié à la prévention par l'écoute et l'orientation des auteurs et auteures de violence conjugale.

De 9h30 à 21h30 en semaine.  
De 9h30 à 19h30 le week-end.

PROFITE Ta relation est saine quand il...	1	Respecte tes décisions et tes goûts
	2	Accepte tes ami-e-s et ta famille
	3	A confiance en toi
	4	Est content quand tu te sens épanouie
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
	VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	6
7		Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
8		Rabaisse tes opinions et tes projets
9		Se moque de toi en public
10		Te manipule
11		Est jaloux en permanence
12		Contrôle tes sorties, habits, maquillage
13		Fouille tes textos, mails, applis
14		Insiste pour que tu envoies des photos intimes
15		T'isole de ta famille et de tes ami-e-s
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	16	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
	18	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	19	Menace de se suicider à cause de toi
	20	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	21	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	22	T'oblige à regarder des films pornos
	23	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	24	

## PERMANENCES DE L'UDAF



La conseillère numérique de l'UDAF vous propose des ateliers numériques gratuits ouverts à tous :

- **Mardi 6 février de 10h à 12h :**  
Présentation des ateliers numériques et conférence sur la cybersécurité - pour tous, sans inscription.
- **Mardi 20 février, 5 mars et 19 mars de 10h à 12h :**  
Session de 3 ateliers pour débiter ou se perfectionner avec son smartphone (venir avec un smartphone Android)
- **Mardi 20 février 2024 de 14h à 16h :**  
Gérer ses emails, envoyer une photo, une pièce jointe, scanner un document (venir avec 1 PC ou 1 tablette ou 1 smartphone)
- **Mardi 5 mars 2024 de 14h à 16h :**  
Achat en ligne : Découvrir les achats et le paiement sécurisé sur Internet (venir avec 1 PC ou 1 tablette ou 1 smartphone)

- **Mardi 19 mars 2024 de 14h à 16h :**  
Les visio-conférences en ligne : WhatsApp, Team, Zoom (venir avec 1 PC ou 1 tablette ou 1 smartphone).  
Sur inscription, nombre de place limitée à 6 personnes.
  - Des accompagnements individuels de 45 minutes sont possibles sur inscription
- Tous les ateliers ont lieu à la mairie de Cruseilles, en salle consulaire.  
Inscriptions obligatoires pour tous les ateliers auprès de Mme Dominique JAMET, Conseillère Numérique.  
dominique.jamet@udaf74.fr - Tél. : 06 26 68 26 45  
L'UDAF74 interviendra également sur le thème du soutien à la parentalité numérique.

Nous vous tiendrons informés des actions mises en place, au cours de l'année.



## JEUNESSE

### Les jeunes du CMJ ont tenu un stand au profit du Téléthon

Le dimanche 10 décembre, une équipe de 8 courageux avaient bravé le froid pour vendre, pendant toute la matinée des crêpes et gaufres préparées par leur soin ainsi que du chocolat et du vin chaud.

Ils ont aussi proposé des tickets de tombola et récoltés 65 euros de dons des généreux Cruseillois venus faire leur marché.

Au total, ce sont 314 euros qui ont ainsi pu être reversés au Téléthon.

Merci au Conseil Municipal des Jeunes pour cette belle initiative !



### Une chaleureuse après-midi jeux organisée par le CMJ

**Le samedi 2 décembre, s'est tenue la première après-midi jeux au gymnase des Ébeaux à Cruseilles.**

En cette journée enneigée, la proposition d'un moment au chaud accompagnés des jeunes élus en a séduit plus d'un. En effet, les 48 jeux prêtés par les charitables Cruseillois ont amusé petits et grands. Vers 16h, une buvette offerte et organisée par le CMJ fut proposée aux joueurs, leur redonnant des forces pour leur dernière partie.

L'atmosphère riante et détendue a entraîné les participants à échanger, se mélanger jusqu'à devoir partir (à contre-cœur pour certains) à 18 h. Au total : 3 h de jeux !

Comblés par leur après-midi, les joueurs sont repartis tout sourire. **Les réactions positives ont motivé les élus du CMJ à réitérer l'expérience. En mars, une nouvelle après-midi jeux réchauffera Cruseilles, mélangeant petits et grands.**

Nos aînés sont invités à prendre part à l'événement pour créer des souvenirs intemporels et intergénérationnels.

Nous vous attendons nombreux !

Marie Wasserscheid, élue au CMJ



# ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

## Une première période bien remplie pour le péricolaire

Après une rentrée mouvementée, les mercredis de septembre et d'octobre ont permis aux enfants de retrouver un petit air de vacances et de liberté avec des activités parfois élaborées par eux-mêmes, comme pendant la journée des droits de l'enfant, le mercredi 20 novembre, pour laquelle ils avaient eux-mêmes décidé du programme.

Les enfants ont également pris la place des animateurs le temps d'une journée, et ce sont les plus grands qui ont animé une activité pour les plus petits.

La période s'est clôturée en beauté avec l'inauguration du téléphérique du Salève. Ils ont pu admirer la mer de nuage et la vue imprenable sur le Haut-Jura après une douce montée dans la cabine.

**Les vacances de la Toussaint, avec le thème sur Paris, nous ont entraînés sur les quais de la Seine, dans les sous-terrains du métro et sur les hauteurs de la Tour Eiffel !**

Ce fut comme un grand voyage autour des beaux monuments de Paris et de ses lieux emblématiques !

Au programme, de nombreuses animations étaient prévues comme un grand jeu de piste autour du lac des Dronières, des activités manuelles, des confections de gâteaux, et surtout une belle sortie au musée d'histoire naturelle de Genève.

Le 31 au soir, la veillée d'halloween ponctuée par les terrifiants défis du fil d'arianne pour les grands d'élémentaire s'est terminée par une bonne pizza et des bonbons !

La reprise s'est faite avec un mois de novembre pluvieux mais le moral était bon. Les animateurs ont trouvé leur rythme au péricolaire, et l'équipe étaient enfin au complet.



Comme chaque année, les enfants ont participé à la fabrication d'un petit cadeau pour le colis des aînés. Cette année, de jolis petits marque-pages ont été confectionnés avec soin.

**C'est le thème des saisons qui a été choisi pour les mercredis de novembre et de décembre.**

De nombreuses activités ont été proposées autour de la fabrication d'un herbier, de la pâtisserie d'automne, de marches en forêt sur les feuilles ou dans la neige.

Les enfants ont été bien occupés. Ils ont eu la chance d'être invités au cirque, et de profiter d'une belle journée autour des histoires enchantées de l'hiver avec l'intervention d'une conteuse qui incarne ses personnages avec enthousiasme.

**Puis, pour la première fois, l'accueil péricolaire, a organisé une fête de Noël un peu spéciale.**

Cette fête s'est déroulée le 15 décembre 2023 à la salle socio-culturelle du nouveau gymnase.

Pour une fois, ce ne sont pas les enfants qui ont fait le spectacle, mais c'est l'équipe d'animation qui a été sous les feux des projecteurs ! Ensuite, petits et grands ont pu se rassembler autour de petites animations de Noël ou se retrouver autour du buffet.

Après l'effervescence des préparatifs de la fête de Noël, la dernière semaine a été plus tranquille avant de faire place aux vacances bien méritées !

**L'équipe d'animation vous souhaite une très belle nouvelle année et vous prépare de nouvelles surprises !**



## ZOOM

# LES PROJETS 2024

Ces projets sont envisagés pour cette année 2024 mais un arbitrage pourra être fait selon le degré d'urgence de chacun d'eux et les possibilités financières de la commune.

## VOIRIE

- ▶ Aménagement d'une aire de stationnement/parking de covoiturage et de l'accès au centre de secours sur la route des Dronières, coût des travaux estimé à 263 525 € HT,
- ▶ Achèvement des travaux d'aménagement de la RD15 aux abords du lac des Dronières,
- ▶ Installation de 4 ralentisseurs sur la route du Salève, en attente de l'accord du département et du chiffrage
- ▶ Mise en œuvre d'enrobé sur le chemin de chez Jouvenet afin de pallier aux problèmes de ravinement, coût estimé à 47 500 € HT,
- ▶ Mise en œuvre d'enrobé sur la piste piétonne longeant le théâtre afin de permettre le passage des vélos, travaux à chiffrer,
- ▶ Mise en œuvre d'enrobé sur le chemin du Pontet pour faciliter le déneigement et l'accès des riverains, devis en cours.



## ETUDES VOIRIE

- ▶ Aménagement d'un plateau surélevé au carrefour de la route des Dronières/route du Salève/route de l'Arthaz,
- ▶ Modification du giratoire situé route du Suet/route de l'Usine pour une meilleure sécurité des usagers,
- ▶ Création d'un trottoir sur la route de Fésigny à la sortie du programme immobilier EDELIS, financé par le promoteur dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP),
- ▶ Lancement d'une étude mobilité.

## BÂTIMENTS

- ▶ Aménagement de 2 logements d'urgence au centre technique municipal, montant prévu de 97 160 € HT,
- ▶ Démolition du Cottage, chiffrage en cours,
- ▶ Remplacement du kiosque de l'aire de jeux en centre-bourg, coût du projet estimé à 39 000 € HT,
- ▶ Travaux de réhabilitation de l'Ancolie avant réouverture, devis en cours,
- ▶ Changement des fenêtres de la mairie (non réalisé lors des travaux de rénovation en 2018), devis de 95 000 € pour la totalité, les travaux se feront par tranche chaque année,
- ▶ Rénovation totale de l'éclairage des salles principale et annexe du gymnase, coût prévu de 50 915 € HT,
- ▶ Poursuite de la politique d'acquisition immobilière quand il y a un enjeu pour la commune.

## AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

- ▶ Aménagement d'un espace de détente sur la parcelle remblayée derrière le chalet des pêcheurs, opération à chiffrer.
- ▶ Installation d'un espace multisports aux abords du lac des Dronières, coût estimé à 128 000 € HT.



## ETUDES BÂTIMENTS

- ▶ Construction du restaurant scolaire, étude à reprendre après l'assurance de disposer du foncier,
- ▶ Réhabilitation de la maison « verte » située sur la route du Suet pour en faire une maison des jeunes et des associations,
- ▶ Poursuite du projet OAP 3 sur la route de l'Usine pour l'implantation d'un 2<sup>ème</sup> bâtiment pour la MSP, d'une crèche, d'un habitat adapté aux seniors et des logements à prix abordable.



## TRAVAUX DIVERS

- ▶ Sécurisation du carrefour rue des Prés Longs/ rue des Grands Champs par l'installation d'un feu « récompense », travaux évalués à 14 270 € HT,
- ▶ Mise en œuvre d'enrobé sur une allée du nouveau cimetière, devis en attente.
- ▶ Mise en place de la vidéoprotection, coût estimé à 140 000 € HT,
- ▶ Installation d'une borne de recharge électrique sur le parking du Pontet par le SYANE, participation de la commune à hauteur de 2 700 € HT,
- ▶ Mise en œuvre de la dernière tranche de rénovation de l'éclairage public pour un montant 52 086 € HT,
- ▶ Aménagement paysager du petit giratoire situé au niveau de l'EHPAD par nos agents communaux.



# ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## ACTUALITÉ DES COMMERCES

### Un nouveau Cabinet Pluridisciplinaire autour de la Famille

Un nouveau Cabinet Pluridisciplinaire autour de la Famille a ouvert au 1<sup>er</sup> étage du 18 place de la Fontaine, sous les arcades. Ce lieu de ressources et de ressourcement a pour objectif d'accueillir enfants, ados, couples et familles.

A ce jour, nous sommes 4 à vous recevoir :

**Janine Thiers, conseillère éducative parentale**, spécialisée dans les enfants de 0 à 6 ans et dans le lien parent-enfant,  
06 20 39 72 44  
astelluccia74@gmail.com

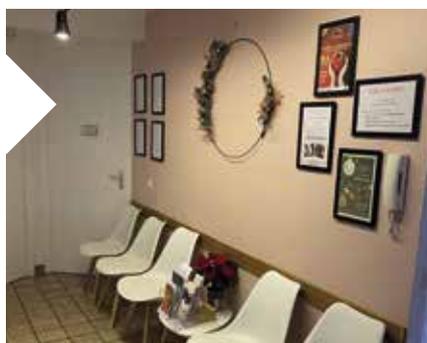
**Aurélie Perot, consultante périnatale & bien-être**, spécialisée femmes enceintes et bébés de 0 à 3 ans,  
07 65 57 06 11  
jusqualaluneetaudela@gmail.com

**Véronique Terrigeol, coach en développement personnel** et régulation émotionnelle, avec un axe spécifique autour des HPI & Hypersensibles,  
06 20 49 84 88  
veronique@osezcoaching.com

**Evelyne Torquato, conseillère conjugale et familiale, thérapeute de couple et sexologue.**  
07 68 49 54 48  
evelyne.torquato@ccef.ch

Nous recherchons encore deux autres professionnel(le)s pour rejoindre notre équipe et partager des valeurs et des projets communs.

**Le cabinet organise deux journées Portes Ouvertes les jeudi 25 et vendredi 26 janvier.** Venez prendre contact, participer à une animation ou simplement visiter les lieux.  
**Vous êtes également tous invités à l'inauguration officielle du cabinet le samedi 27 janvier vers 11h.**



### Changement de gérant du Black Sheep



Depuis la mi-décembre, je suis ravi de vous accueillir dans mon établissement où l'esprit folklorique irlandais règne en maître.

Venez passer un moment convivial dans la joie et la bonne humeur tout au long de la semaine et lors des soirées concert !

Thomas Cescutti



### Chez'L



Bonjour à vous tous !

Toute nouvelle arrivée sur Cruseilles, je suis très heureuse d'ouvrir ma boutique de prêt à porter féminin « Chez'L ».

Un besoin essentiel pour moi de démarrer une nouvelle histoire professionnelle et de m'intégrer dans la vie commerçante de Cruseilles pour mon équilibre personnel.

J'espère faire votre connaissance et pouvoir vous offrir un petit café pour parler de la pluie et du beau temps et de bien d'autres choses !!!

A très vite... Mesdames...

et Messieurs pour un petit cadeau aux femmes de vos vies !



## Mon automobile

Nous sommes un nouveau service carte grise, implanté juste à côté d'Allianz, à l'entrée/sortie de Cruseilles. Nous sommes habilité par le ministère pour délivrer vos cartes grises.

Nous vous accompagnons également dans vos démarches d'importation de véhicules ainsi que vos projets de vente ou achat de véhicules.

N'hésitez pas à visiter notre site web : [www.monautomobile.com](http://www.monautomobile.com) ou à nous rendre visite sur place.

L'équipe Mon Automobile



## Delphine Moutet : Hypnose & Coaching

**L'hypnose et le coaching, des outils pour accompagner le changement et se vivre autrement.**

L'espace Bien-Être Naturae à Cruseilles se dote de nouvelles compétences dans le domaine de l'accompagnement et du bien-être, avec l'arrivée de Delphine Moutet, Maître-Praticienne en Hypnose Ericksonienne et Coach professionnelle certifiée.

Delphine reçoit au cabinet les enfants, les adolescents ainsi que les adultes, qu'elle accompagne à l'aide de l'hypnose, dans un espace qu'elle souhaite bienveillant et accueillant. Que ce soit pour aider à naviguer le monde complexe des émotions au quotidien, renforcer sa confiance en soi ou prendre soin de sa santé mentale, son accompagnement s'adapte à chaque étape de la vie.

En tant que Coach professionnelle, Delphine vient soutenir la santé mentale de chacun en entreprise, et donner des clés pour mieux vivre ses émotions en milieu professionnel. Elle s'appuie également pour cela sur 20 ans d'expérience dans les ressources humaines.

Sa devise : « *La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, mais c'est d'apprendre à danser sous la pluie* ».

Pour plus d'informations : [www.matransformation.com](http://www.matransformation.com)



## Le mot de l'UCPC

Cette année encore, la tombola de Noël fut une belle réussite et vous avez été très nombreux à participer et à pousser la porte des commerces de Cruseilles, pour notre plus grande reconnaissance.

Vous avez été gâtés par les nombreux lots, et particulièrement par le vélo électrique offert par Monsieur Pierre Deconche de la boutique « Vélo & Oxygen ».

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux commerçants au sein de l'association et nous en sommes très fiers.

Mais tout cela ne serait pas possible sans vous alors, nous vous remercions chaleureusement pour votre fidélité. Nous vous souhaitons à toutes et tous, une belle et heureuse année 2024. MERCI



Nous vous rappelons que les jours de marché, il est interdit de stationner sur les places de la Mairie et de l'Eglise de 6h à 15h.

👍 Suivez nos actualités  
sur la page Facebook  
l'application Intramuros  
et le site Internet de la mairie  
[www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)





# SPORT ET ASSOCIATIONS

## Le ski club de Cruseilles - de la glisse, du sport, mais pas que !



Cette belle association sportive de Cruseilles a été créée à l'automne 1965.

Jean-Claude Montant et une bande de copains avaient en effet décidé de fonder un club afin de sortir les jeunes des bistrotts du coin le dimanche et de leur faire partager ainsi les plaisirs de la montagne.

En 2015, le Ski Club fête ses 50 ans et obtient l'année suivante son propre local et siège social aux Ébeaux, sous la tribune du Stade Joseph Revillard à Cruseilles, nommé « Chalet Jean-Claude Montant » en l'honneur de son président fondateur. C'est un lieu convivial où il est bon de prendre le temps de venir les vendredis soir d'hiver, s'inscrire, discuter, rencontrer du monde, faire connaissance...

**L'équipe est composée de 17 membres pour le comité et de 30 enseignants, répartis entre le ski alpin, le ski rando et le ski nordique. Nous comptons également parmi nos effectifs des moniteurs fédéraux dans ces 3 disciplines. Le Ski Club compte chaque année entre 400 et 480 adhérents. Au vu de la première séance d'inscriptions, la saison 2023/2024 s'annonce très bonne.**

Les objectifs du Ski Club sont simples :

- Offrir à ses adhérents l'accès à la découverte et à la pratique des sports de glisse en montagne à un prix très attractif grâce à l'investissement de tous durant nos événements,
- Enseigner les différentes pratiques du ski,
- Découvrir chaque dimanche de nouvelles stations (voir calendrier).

**Il est possible de s'inscrire au Ski Club, aux sorties du dimanche pour l'alpin et à celles du samedi pour la rando, tous les vendredis soir de 20h à 21h jusqu'à fin janvier 2024 au Chalet Jean-Claude Montant, situé au 344 avenue des Ébeaux.**

À noter que les cours de ski alpin ont lieu les 7 premiers dimanches matin à partir de janvier 2024 et qu'ils sont entièrement gratuits.

En attendant, bel hiver à tous et à très vite sur les pentes enneigées.

Contact : [skiclubcruseilles74@gmail.com](mailto:skiclubcruseilles74@gmail.com)

## LE CALENDRIER

PLANNING AJUSTABLE

30 €	31.12	VAL THORENS	7h30 - 15h30
26 €	07.01	FLAINE	7h30 - 16h30 Cours
	14.01	CONTAMINES	7h30 - 16h30 Cours
	21.01	PRAZ SUR ARLY	7h30 - 16h30 Cours
	28.01	LES GETS MORZINE	7h30 - 16h30 Cours
	04.02	LES CARROZ	7h30 - 17h00 Cours
	11.02	AVORIAZ	7h30 - 17h00 Cours
	18.02	VALMOREL	7h30 - 17h00 Cours
28 €	25.02	MÉRIBEL	7h00 - 17h00
32 €	03.03	CHALLENGE JCM*	7h00 - 17h00
28 €	10.03	LES ARCS	7h00 - 17h00
	16/17.03	WEEK-END	À définir
28 €	17.03	LA PLAGNE	7h00 - 17h00
	24.03	COURCHEVEL	7h00 - 17h00
	01.04	LA ROSIÈRE	7h00 - 17h00
	07.04	FÊTE USCA**	6h30 - 17h00
30 €	14.04	TIGNES	6h30 - 17h00
	21.04	VAL THORENS	6h30 - 17h00
	28.04	VAL D'ISÈRE	6h30 - 17h00

\*REPAS DE MIDI COMPRIS  
\*\*BARDONECCHIA

### TARIFS SPÉCIFIQUES Saison 2024

Entre 14 et 18 ans (2010-2006) - 3€  
Moins de 14 ans (2010 et après) - 5€  
Invité carte USCA + pass FFS +15€  
Invité déjà inscrit USCA + FFS + 7€

Forfaits individuels : <https://www.usca.fr/>





# CULTURE ANIMATION TOURISME

## 3 115 euros récoltés pour l'association JEUNE & ROSE

La soirée organisée par la municipalité le samedi 28 octobre a permis de récolter 2 015 euros.

À cette somme s'ajoute 1 100 euros collectés par les associations suivantes lors d'évènements sportifs :

Cruseilles Handball Club, Salève Basket Cruseilles et les Archers du Salève. **Ce sont donc 3 115 euros qui ont été versés à l'Association JEUNE & ROSE !**

L'équipe municipale tient à remercier très chaleureusement les partenaires pour leur participation et leur soutien :

Globe Traiteur Events, Charly's funk you up, Les majorettes de Meythet, DJ Alex, Jeune & Rose, Dr Virginie Desgrez, Infiniment Belle, Au Reflet de l'Âme, les Drôles de Rames, la Balouria.

La municipalité remercie aussi tous les sponsors qui ont participé en termes de fournitures ou logistique à cette soirée : Carrefour Market Cruseilles - Groupe Provincia, L'Atelier de publicité, Julien Demarthe, Electroménager Julien Desbiolles, La Petite Boutique et La fleuristerie.

**Nous remercions également les généreux donateurs de lots pour la tombola :**

Association Jeux d'aiguilles, le Pressing du Centre, Le Comptoir de l'Apéro Savoyard, M & N Coiffure, La Pasta Di Marcello Anney, Les Secrets d'Hortense, Chez les Jumelles, le Labo à Pâtes, Le Cosy, 37m<sup>2</sup>, Stéphanie Pet Services, Les Ciseaux de Sophie, la Maison de la presse, En Aparté, Objectif nuit, La Petite Boutique, La Dolce Serata, Ma Planète Bio, Kebab Plaisir, Marieke Créations, JPM Miguet, La Cave aux Amis, Les Bocaux du Saleve, Cycles Deconche, la librairie La musique des mots et Crystal Beauté.



La troisième édition  
du grand carnaval de Cruseilles  
aura lieu le samedi 9 mars 2024 !

**Comme l'an dernier, nous vous attendons nombreux, dès 14h, sur le parking du complexe sportif intercommunal, pour le troisième grand carnaval de Cruseilles.**

Petits et grands, venez nous rejoindre avec vos plus beaux déguisements pour défiler dans le centre-bourg au rythme de la musique et faire la fête !

Nous nous retrouverons ensuite pour brûler le bonhomme carnaval fabriqué par les élèves de l'école maternelle publique et, enfin, nous goûterons tous ensemble avec les friandises, crêpes, gâteaux et boissons proposés par les différents stands.

**On compte sur vous, déguisés bien sûr, et dans la joie et la bonne humeur !**

## Le cinéma de Cruseilles, venez voir des films récents sans vous ruiner



Le cinéma de Cruseilles c'est, chaque mois, deux films adultes et un film enfants projetés par le cinéma itinérant des Pays de Savoie dans la belle salle de l'auditorium du Collège.

Des films de qualité, récents, à petit prix :

- Plein tarif : 5,50€
- Tarif Réduit : 4,50€
- Jeunes : 3,50€ (jusqu'à 24 ans inclus)

**Nouveauté : nous vous invitons à participer à la sélection des films qui seront projetés à Cruseilles.**

Pour cela, rien de plus simple : Si vous ne l'avez pas déjà fait, téléchargez l'application IntraMuros. (Voir ci-contre)

Vous recevrez une notification vous invitant à participer au sondage pour la sélection des 2 films adultes et du film enfants qui seront projetés 2 mois plus tard.

**Si vous aimez le cinéma et souhaitez participer à la vie culturelle de Cruseilles, sachez également que l'association recherche des bénévoles.**

Renseignez-vous auprès de la mairie.

Cruseilles  
est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Cruseilles utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer  
Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les services de la mairie et les lieux à visiter !

## Le Cruseilles Photo Club débute sa troisième saison

Créé en septembre 2021 par Messieurs Méo Varvara et Maurice Jeantet, il a pour but de partager les connaissances et expériences dans un esprit positif d'échanges et de convivialité.

Vous êtes intéressés(ées) par la pratique de la photographie ?  
**Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), nous vous accueillons tous les mercredis de 20h à 22h au 12, rue des Prêtres à Cruseilles.**

Nos séances de partage sont organisées sur la base de thèmes, d'ateliers et de sorties.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Dominique Hackiere au 06 33 86 56 63.



## « Les moulins de Germain, de l'art et de l'humain » à la Ferme de Chosal

**L'année 2024 marque le lancement du projet artistique « Les moulins de Germain, de l'art et de l'humain » qui occupera la Ferme de Chosal jusqu'en 2026 auprès de nombreux partenaires sur le territoire :**

Médiathèque du pays de Cruseilles, IUT Génie Mécanique de l'UMB, la Forêt des Lucioles, l'Angle (MJC de la Roche-sur-Foron) etc...

Le point de départ de ce projet remonte au printemps 2023 quand la direction artistique apprend que l'ancien moulin de Copponex, appartenant à la ferme de Fernand Germain (dit « Papi Germain ») a été racheté par Aster Habitat en vue d'un projet immobilier.

Quelques échanges avec le maire, le promoteur et le Directeur de la Ferme Jorris Santalucia, permettent aux équipes de Chosal (Greg Lecourt et Charlène Arduini) de récupérer l'ensemble des éléments du moulin en vue de les réinvestir artistiquement. Avec l'aide précieuse de 2 bénévoles, Georges Desbiolles et Gérard Contat, tous les éléments sont démontés puis ramenés à la Ferme le 20 juin.

La sauvegarde de ce patrimoine local, l'esthétique de chacun des éléments et les possibilités artistiques qui s'en dégagent ont fait naître les prémices du projet.

Parmi les actions phares du projet :

- Réalisation en 2024 d'une capsule temporelle qui sera implantée à la médiathèque intercommunale du pays de Cruseilles
- En 2025, création (de A à Z) d'une boîte à musique géante qui permettra d'entonner sur le site l'hymne de Chosal (hymne qui sera composé par les personnes accompagnées par le Complexe grâce à l'intervention d'un compositeur),
- En 2026, réinterprétation sculpturale d'un élément du moulin par un artiste/collectif d'artistes lors d'une résidence,
- Parallèlement, d'autres actions artistiques sont prévues dont le maintien des résidences artistiques à la Ferme et les expositions au Jardin Divers aux Hébergements des Hauts de Chosal à Cruseilles.

**Pour en savoir plus sur le projet, rendez-vous sur la page du site consacrée :**

<https://fermedechosal.org/lesmoulinsdegermain/>

Contact : Charlène Arduini, Directrice artistique  
06 88 99 29 58

[direction.plad.fermedechosal@aapei-epanou.org](mailto:direction.plad.fermedechosal@aapei-epanou.org)



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

## La recyclerie Sauvé d'la benne



La recyclerie de Cruseilles collecte, remet en service et revend des objets usagés ou d'occasion.

Une bonne façon de participer à la préservation des ressources et à la réduction des déchets et aussi de s'équiper à petits prix.

Vous pouvez vous adresser aux bénévoles aux heures d'ouverture pour y déposer des vêtements, chaussures, maroquinerie, bijoux fantaisie, linge de maison, objets de puériculture, petits meubles, livres,... propres et en état de fonctionnement ou ne nécessitant que peu de travaux de remise en état. Ils seront ensuite triés puis remis en état par les bénévoles de l'association avant d'être revendus.

**Surtout ne laissez rien devant la porte !  
La recyclerie n'est pas une déchetterie.**

**Les bénévoles de "Sauvé d'la benne" vous accueillent le mercredi et le samedi de 14h à 19h et le jeudi de 9h à 12h au 20, route des Dronières à Cruseilles.**

### HORAIRES D'OUVERTURES

**Mercredi : 14h - 18h**

**Jeudi : 9h - 12h**

**Samedi : 14h - 18h**

Mail : [sauvedlabenne@gmail.com](mailto:sauvedlabenne@gmail.com)

Site : <https://sauvedlabenne.wixsite.com/accueil>



## Plantation en forêt communale de Cruseilles avec la participation du Crédit Agricole des Savoie

**Le domaine forestier de la commune est géré par l'Office National des Forêts (ONF) en concertation avec la municipalité.**

Régulièrement, des arbres sont abattus, soit parce qu'ils sont malades ou arrivés à maturité ou encore pour éclaircir certaines parcelles afin de laisser plus de place au développement des autres sujets.

Lorsque le déboisement est total, la parcelle est alors replantée par les agents de l'ONF.

**Dans le cadre du reboisement d'une parcelle située dans la forêt des Dronières, la commune a bénéficié du soutien financier du Crédit Agricole des Savoie mais pas seulement !**

**En effet, 28 éco-délégués du Collège Louis Armand ainsi que 15 élèves de la MFR des Dronières ont également participé à cette opération.**

Ainsi, le vendredi 17 novembre au matin, les jeunes des deux établissements scolaires, avec leurs professeurs, les agents de l'ONF, un représentant de l'association des communes forestières à laquelle adhère la commune, le directeur général adjoint du Crédit Agricole des Savoie et les administrateurs de la caisse locale de Cruseilles se sont retrouvés sur le parking du parc à daims.

**Équipés de bottes et habits adaptés et armés de pelles et pioches, tous ont préparé des trous de plantation et mis en place 300 plants de mélèze.**

Grâce à ce chantier, les agents de l'ONF ont pu transmettre leurs connaissances aux jeunes et moins jeunes et tous ont pu contribuer à l'équilibre et au rajeunissement forestier de la commune.

**La municipalité remercie chaleureusement le Crédit Agricole des Savoie pour son aide financière destinée à l'achat des plants ainsi que les jeunes pour leur participation active.**

Déjà l'an dernier, la commune avait été soutenue par l'entreprise PILOT, basée à Allonzier la Caille, et nous espérons bien renouveler encore ce type d'opération avec d'autres partenaires.



## La Voie Réservée aux Transports Collectifs (VRTC) est enfin en service !



Après plusieurs mois d'attente, la VRTC entre Copponex et Cruseilles a été ouverte à la circulation des bus et des vélos le 8 décembre 2023.

Vous avez été nombreux à vous interroger sur le délai si long entre la fin des travaux et sa mise en service.

Il faut savoir qu'une nouvelle voie ne peut être ouverte qu'après un arrêté pris par la ou les collectivités gestionnaires, en l'occurrence ici le département et la commune de Cruseilles pour la partie en agglomération. Si, pour une commune, cette action est rapide, cela prend beaucoup plus de temps au Conseil Départemental où le passage dans plusieurs services est nécessaire avant d'arriver à la signature du Président.

Mais aujourd'hui, les bus et les vélos peuvent enfin profiter de cette VRTC en gagnant du temps sur les trajets. Plusieurs demandes ont été formulées afin que les taxis et les véhicules de covoiturage puissent également emprunter cette voie mais nous n'avons pas obtenu d'accord de la part du département.

En principe, le deuxième tronçon de cette VRTC, entre Les Petits Bois et le giratoire de Copponex, devrait être réalisé en 2024. Nous espérons que cet aménagement sera apprécié dans l'attente d'autres solutions pour améliorer le trafic.

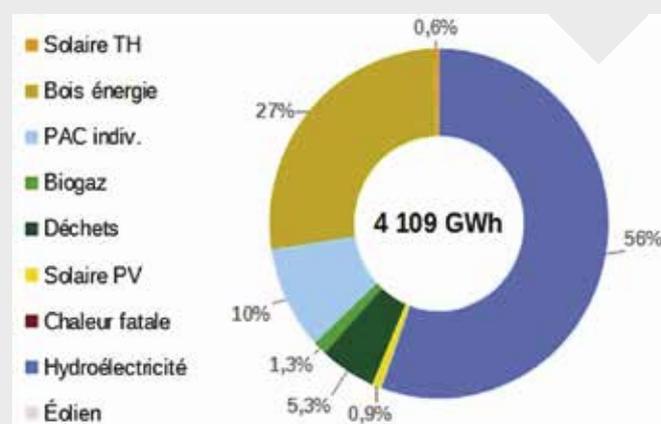


## Énergies renouvelables (EnR) : les collectivités doivent participer à l'effort

Le développement des énergies renouvelables constitue un axe majeur de la politique de lutte contre le changement climatique.

La France s'est engagée à augmenter la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans sa consommation énergétique finale pour atteindre 33% à l'horizon 2030 (loi Énergie-climat de 2019).

En 2020, la production d'énergie renouvelable en Haute-Savoie représentait 21% de la consommation énergétique du département.



Principale répartition de la production d'EnR, en Haute-Savoie pour 2021 (données ORCAE 2023)

La loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables pousse à une planification territoriale des énergies renouvelables, à une simplification des procédures et à un déploiement massif de l'éolien en mer et du solaire...

Face à la crise énergétique et au dérèglement climatique, la loi entend accélérer le développement des énergies renouvelables, afin de rattraper le retard pris par la France. Elle introduit notamment de nouvelles obligations d'équipement en panneaux solaires des bâtiments et parkings ainsi que la définition, par les communes, de zones d'accélération des énergies renouvelables.

L'article 15 de la loi demande aux communes de recenser, avant la fin de l'année 2023, des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, hydroélectricité, chaleur renouvelable...).

Cette loi étant arrivée tardivement avec des échéances courtes, une tolérance a été accordée aux collectivités pour rendre leur copie. Pour notre commune, ce travail de recherche se fera donc en début d'année 2024.

**LA FRESQUE DU CLIMAT**  
Vous avez toutes les cartes en main

**Le pitch**

Face à l'urgence, chacun doit pouvoir comprendre les enjeux climatiques, décrypter les informations, se forger une opinion, accepter les changements nécessaires à la préservation du vivant et agir vite!

**COMPRENDRE LES ENJEUX CLIMATIQUES**

La Fresque du Climat est un atelier **PÉDAGOGIQUE** animé par une communauté de **Fresqueurs**, basé sur un jeu de 42 cartes issues des rapports scientifiques du **GIEC**. Il permet de **SENSIBILISER** aux **ENJEUX CLIMATIQUES** de façon ludique et collaborative.

**LA FRESQUE EN QUELQUES CHIFFRES**

- +1 000 000 personnes sensibilisées
- +48 000 Fresqueuses et Fresqueurs
- +200 référents locaux pour vous accompagner
- +120 référents pays
- +66 pays
- +45 langues différentes

**ATELIER Le fonctionnement**

Les participants se réunissent autour d'une table en équipe de 4 à 7 personnes. Ils découvrent les cartes représentant les causes et les conséquences des changements climatiques et se concertent pour les relier entre elles afin de faire ressortir les liens de cause à effets. Une *Fresqueuse* ou un *Fresqueur* encadre une ou plusieurs équipes et les guide dans une démarche d'intelligence collective. Un échange est facilité pour débriefer, explorer des solutions individuelles et collectives et élargir la réflexion au-delà des enjeux climatiques.

**ATELIER Les ingrédients**

- 1 jeu de 42 cartes
- 1 *Fresqueuse* ou *Fresqueur*
- 4 à 7 personnes par table
- 3 heures d'atelier
- Du matériel (table, papiers, feutres)

**ATELIER Les 3 phases**

- 1/ RÉFLEXION**  
Découvrir, questionner, comprendre et relier les cartes pour co-construire la fresque.
- 2/ CRÉATIVITÉ**  
Établir les liens, s'approprier la fresque et l'illustrer en privilégiant un esprit d'équipe.
- 3/ DEBRIEF**  
Échanger en toute bienveillance sur ses émotions, ses positions, avancer des solutions individuelles et collectives et élargir la réflexion au-delà des enjeux climatiques.

**UN ATELIER ACCESSIBLE À TOUS**

La Fresque est accessible à tous les publics et à tous les niveaux de compréhension. Elle s'adresse à la fois aux novices et aux plus avisés qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les enjeux climatiques.

Nous proposons des ateliers sur-mesure, adaptés à tous : citoyens, salariés, étudiants, décideurs publics et privés.

Elle se décline aussi sous la forme d'une Fresque Junior destinée aux 10-14 ans.

**RÉFÉRENCES**

Ils nous ont fait confiance

EDF, RENAULT, VINCI, SAINT-GOBAIN, DIGITHLOW, KEDGE, DE VINCI, EDHEC BUSINESS SCHOOL

**CONTACTS**

Le réchauffement climatique, comment ça marche? Première option pour avoir la réponse: lire le rapport du GIEC. Résultat assuré, mais 2000 pages à parcourir! Deuxième option: jouer à la Fresque du Climat. Ce jeu permet de faire comprendre les principaux mécanismes à l'œuvre dans ce dossier éminemment complexe. L'essayer, c'est l'approuver!

Jean-Marc Jancovici  
Membre du Haut Conseil pour le Climat

[fresqueduclimat.org](http://fresqueduclimat.org)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!

\*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

## Atelier Jeu « Fresque du Climat »

La municipalité, en collaboration avec « La Fresque du Climat », offre la possibilité de participer à un atelier pédagogique, participatif et ludique dont le but est de mieux comprendre le dérèglement climatique.

Cet atelier (animé par des membres de la Fresque du Climat), d'une durée de 3h, qui s'adresse à la fois aux novices et aux plus avisés, prend la forme d'un jeu de cartes issues des rapports du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale.

Ainsi cet atelier d'intelligence collective permet à la fois d'en apprendre beaucoup en peu de temps sur le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences, et de déclencher l'action pour atténuer la situation et s'adapter.



La Fresque du Climat : Qu'est-ce que c'est ?

La Fresque du Climat est une association de loi 1901 qui encourage la diffusion rapide et à grande échelle d'une compréhension partagée des enjeux climatiques. Elle dispose de plus de 100 référents internationaux, et poursuit une mission de sensibilisation dans le monde et la diffusion de ses connaissances dans plus de 45 langues.

La Fresque sensibilise sans culpabiliser. À travers une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, elle permet aux participants de créer une discussion collective sereine et positive sur les leviers d'action.

Si cet atelier vous intéresse, merci de vous manifester (avant le 15 février) en envoyant un email à la mairie avec vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, email): [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) ou par téléphone au 04 50 32 10 33

Une date précise sera communiquée courant 2024.  
Pour plus d'informations : [www.fresqueduclimat.org](http://www.fresqueduclimat.org)  
Participation demandée : dons libres ou 10 euros par participant.



## PROCHES DE VOUS

### Une soirée d'accueil des nouveaux habitants comme à l'habitude très conviviale

Le vendredi 18 novembre, nous avons accueilli les habitants nouvellement arrivés à Cruseilles.

Après une rapide présentation de la commune et du travail de l'équipe municipale, les personnes présentes ont pris le micro pour se présenter à leur tour et nous dire quand et pour quelles raisons elles ont posé leurs valises à Cruseilles. Cette rencontre annuelle est toujours un moment très convivial particulièrement propice aux échanges et permet aussi aux nouveaux arrivants de faire connaissance entre eux et souvent d'échanger leurs numéros de portable...

Merci à tous les présents et, encore une fois, bienvenue à Cruseilles !



### Nous avons accueilli les résidents des Hauts de Chosal pour un goûter de Noël

Chose promise, chose due ! En début d'année, nous avons promis un goûter à la mairie aux retraités des Hauts de Chosal qui avaient décoré avec beaucoup de goût et d'attention les sacs en papier destinés aux colis des aînés 2022.

Pris par nos activités respectives, nous n'avions pas fixé de date précise et les mois se sont écoulés...

La fin d'année arrivant, nous nous sommes dit qu'il était grand temps de remplir notre engagement !

**C'est donc avec un immense plaisir que nous avons reçu le mercredi 13 décembre plus d'une vingtaine de résidents accompagnés de leurs animateurs.**

Nous avons partagé un excellent moment de convivialité autour d'un goûter confectionné par la boulangerie JPM.

Nous remercions également Elsa qui est venue gracieusement nous interpréter quelques chansons avec son ukulélé.

**Merci à tous les résidents des Hauts de Chosal pour leur gentillesse et leur bonne humeur qui nous font toujours chaud au cœur !**



### Bienvenue au Père Bipin à Cruseilles !

Dimanche 10 décembre, le Père Bipin, missionnaire de Saint-François-de-Sales, a reçu du Père Gilles Chassé, vicaire épiscopal, sa lettre de mission le nommant prêtre coopérateur de notre paroisse Sainte Croix Au Pays de Cruseilles. Il résidera avec le Père Martin, curé, au presbytère de Cruseilles et l'assistera dans sa mission.

Le Père Bipin est né en février 1980 en Odisha, région à l'est de l'Inde. Ordonné prêtre le 9 novembre 2008, il a été envoyé en mission au Cameroun début 2010. Il est arrivé en France, à Cruseilles, fin novembre pour une nouvelle mission que nous souhaitons riche de rencontres.



## Vos réponses sont essentielles au recensement de la population 2024

Cette année, Cruseilles réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

**L'ensemble des logements et des habitants sera recensé du 18 janvier au 17 février 2024.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

**Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.** Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Nous vous rappelons également qu'un ordinateur est mis à disposition du public gratuitement aux horaires d'ouverture de la mairie.

La commune est découpée en 11 secteurs. Chaque agent recenseur a une zone définie. Merci de leur réserver un bon accueil !

En cas de doute, les agents recenseurs disposent d'une carte nominative. N'hésitez pas à la leur demander.



**Laetitia  
PENMELLEN**  
District 38



**Alain  
VIRET**  
District 37



**Lorena  
LOYER**  
District 36



**Véronique  
QUIQUE**  
District 35



**Isabelle  
SCHMIDT**  
District 34



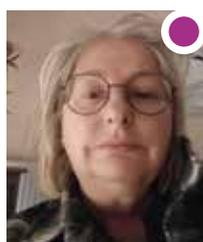
**Marjorie  
AKEBBAB  
ORTEGA**  
District 33



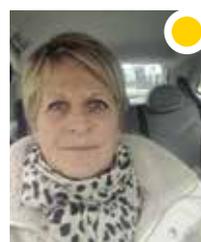
**Alma  
BOULICAUT**  
District 32



**Mathieu  
FERCHICHI**  
District 31



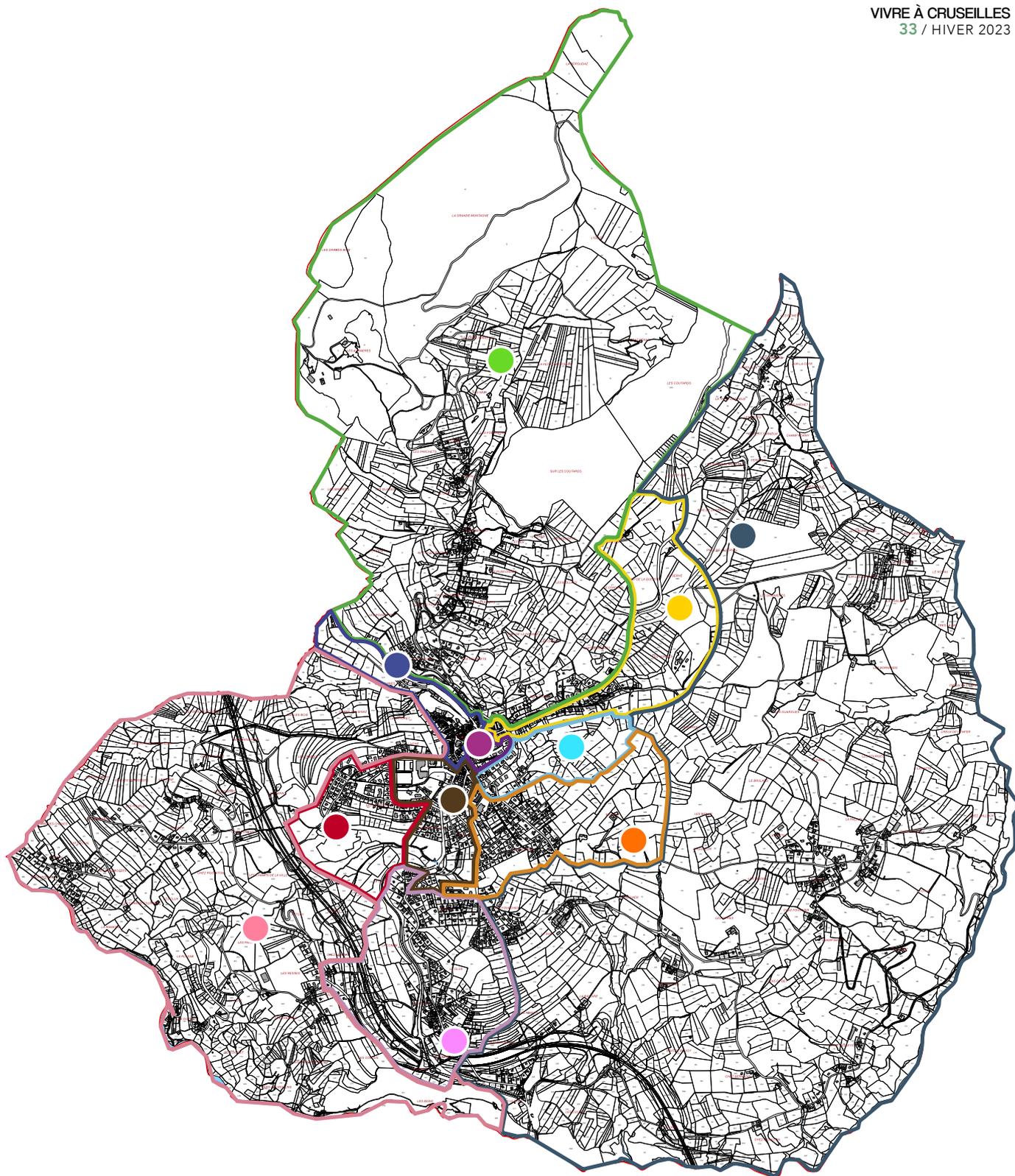
**Elianne  
LACHAVANNE**  
District 30



**Liliane  
VERRIER**  
District 29



**Alexia  
DE L'HARPE**  
District 28



### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et les logements...

### Les résultats du recensement sont essentiels.

#### Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,

- **Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...**
- **Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 04 50 32 10 33 ou par mail à l'adresse [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

**Équipements hivernaux obligatoires en Haute-Savoie, dès le 1<sup>er</sup> novembre**

**Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :**

- Véhicules légers, utilitaires et camping-cars** : Dans votre véhicule, chaînes à neige ou chaussettes à neige pour au moins 2 roues motrices **OU** 4 pneus hiver
- Autocars, autobus et poids-lourds sans remorque ni semi-remorque** : Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices **OU** Au moins 2 pneus hiver sur les roues directrices + Au moins 2 pneus hiver sur les roues motrices
- Poids-lourds avec remorque ou semi-remorque** : Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices

**Une nouvelle signalisation**

**Qu'est-ce qu'un pneu hiver ?**

Pneus hiver : pneus relevant de l'appellation "3PMSP" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2024, les pneus uniquement marqués "M+S" seront tolérés.

Pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) : pour être considérés comme pneus hiver, ils doivent être estampillés "PMSP" ou au minimum "M+S".

Pour en savoir plus : [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)  
[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

## Quelques rappels sur les modalités de déneigement...

Concernant la viabilité hivernale, la commune assure le déneigement des voies communales tandis que le département effectue celui des routes départementales. L'objectif est de faciliter et sécuriser les déplacements en période neigeuse.

Les entreprises qui effectuent le déneigement sont mobilisées en fin de nuit pour dégager les axes principaux puis secondaires de la commune avec l'objectif de rendre praticables la plupart des voies dès 7h le matin.

La priorité est également donnée aux circuits de transports scolaires.

Merci de rester patients et prudents, la durée du déneigement peut varier en fonction de l'importance des chutes de neige.

Nous vous rappelons aussi que la neige déblayée des voies doit être stockée par endroits avant d'être évacuée par les déneigeurs dès que possible.

Cela impacte bien évidemment le stationnement ; aussi, nous vous remercions d'être compréhensifs.

Les agents des services techniques de la commune sont eux chargés du déneigement des circulations piétonnes du domaine public communal qui ne peuvent être déblayées mécaniquement. Ils ne sont pas chargés des pas-de-porte et voies privées que nous vous invitons également à dégager.

La priorité est donnée aux abords des écoles en période scolaire puis au centre-bourg.

**Ce travail manuel prend du temps, les agents ne peuvent être partout à la fois. Là encore, nous vous demandons d'être indulgents. Merci !**

## Ne vous aventurez pas sur le lac gelé !

Cet hiver, si la température descend suffisamment pour que le lac des Dronières gèle en surface, **surtout, ne vous aventurez pas sur la glace !**

**Le risque est vraiment trop grand qu'elle cède sous votre poids.**

Adultes, enfants, restez prudents ; les conséquences d'une chute dans l'eau glacée peuvent s'avérer dramatiques.



## Message de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Cruseilles



La maison de santé de Cruseilles a ouvert ses portes en mars 2019 avec l'installation de 3 nouveaux médecins généralistes.

À ce moment-là, les besoins en santé sur le secteur n'étaient pas aussi importants qu'aujourd'hui.

### Mais pourquoi ne peut-on plus prendre de nouveaux patients ?

Avec l'agrandissement croissant de la population du secteur, les médecins arrivent malheureusement à la limite de leurs capacités. Ils mettent en place des solutions pour subvenir aux demandes mais cela reste insuffisant (2 nouvelles installations en 2022, intégration de remplaçants réguliers pour couvrir les jours d'absence, gestion quotidienne des urgences, délégations de soins avec les kinés et pharmaciens, etc.).

**La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est la plus dotée de Haute-Savoie en médecins généralistes et pourtant, la moyenne des patients suivis par les médecins de la MSP est bien au-dessus de la moyenne nationale.**

Prendre en charge un nouveau patient représente un engagement : engagement à répondre aux besoins de suivi du patient, être à l'écoute, gérer les urgences, contrôler les résultats d'examen, organiser la coordination de soins, etc.

Aujourd'hui, si les médecins généralistes augmentent leur nombre de patients, cela se fera ressentir sur la qualité des soins et sur les délais de prise de rendez-vous, même pour les urgences.

**Les médecins de la MSP souhaitent continuer à suivre correctement leurs patients sans dériver vers une « médecine à la chaîne », aussi délétère pour les patients eux-mêmes.**

**Toutefois, dans la mesure du possible, ils essaient de répondre au mieux aux demandes de soins pour les nourrissons, enfants et patients atteints d'Affection Longue Durée (ALD).**

Avec le projet d'agrandissement de la Maison de Santé sur un deuxième site, nous espérons pouvoir accueillir de nouveaux médecins généralistes pour compléter l'offre de soins.

## Tout savoir sur le déploiement de la fibre optique à Cruseilles

**Il est possible de suivre l'avancement du déploiement du réseau fibre optique via le site dédié du SYANE :**  
<https://fibre.syane.fr>

L'exploitant du réseau, Altitude Infra, dispose également d'un site dédié plutôt porté sur la commercialisation du réseau auprès des opérateurs :  
<https://www.hautesavoie-fibre.fr/>

Sur cette nouvelle version du site de l'exploitant, il n'est plus possible de compléter un formulaire afin d'être démarché par les opérateurs commercialement présents sur le secteur. Une page liste les opérateurs potentiellement présents sur le réseau : <https://www.hautesavoie-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>  
Pour information, les opérateurs investissent progressivement des secteurs techniques. Le particulier doit se rapprocher directement de l'opérateur qui l'intéresse afin de connaître si une offre fibre est disponible pour son logement.

**Pour toutes questions sur la fibre optique, n'hésitez pas à contacter le service Infofibre au 04 50 33 50 60 ou [infofibre@syane.fr](mailto:infofibre@syane.fr)**

## CONCILIATION DE JUSTICE

Les permanences du conciliateur de justice auront lieu

**le mercredi 24 janvier 2024 matin**

**le mercredi 21 février 2024 matin.**

Sur rendez-vous au 04 50 08 16 16  
dans les locaux de l'ADMR, situés au 16 avenue  
des Ébeaux, 74350 Cruseilles





## REVUE DE PRESSE

### Une belle cérémonie du 11 novembre malgré la pluie

**Cette année encore, nous avons été nombreux à nous rassembler pour commémorer l'armistice de la guerre de 14-18.**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir notre député, Christelle Petex, ainsi que, comme habituellement, les anciens combattants, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, l'Harmonie Municipale, les collégiens, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et les enfants des écoles élémentaires publique et Saint-Maurice.

Après la célébration religieuse et le dépôt de gerbe au monument aux morts, nous nous sommes réfugiés au gymnase des Ebeaux pour poursuivre la cérémonie à l'abri de la pluie.

Nous remercions tout particulièrement les enfants et les jeunes, très nombreux, qui donnent toujours une dimension particulière à nos cérémonies de commémoration avec leurs lectures poignantes et leur chant enjoué.

Rendez-vous le 8 mai 2024 avec le soleil cette fois-ci !



### Belle cérémonie de la Sainte Barbe le samedi 2 décembre au gymnase

**Cette année encore, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Cruseilles, entourés de leurs familles, ont fêté leur sainte patronne ; c'est toujours un moment de partage et de fraternité que les élus ont beaucoup de plaisir à partager avec eux.**

**Cette cérémonie nous donne l'occasion de leur témoigner notre estime, notre attachement et notre soutien.**

C'est aussi l'opportunité de remercier leurs familles qui acceptent une vie personnelle un peu chamboulée en raison du fort engagement d'un des leurs au service de la population du territoire et parfois au-delà.

**Nous adressons également nos félicitations à tous les promus de cette année 2023.**

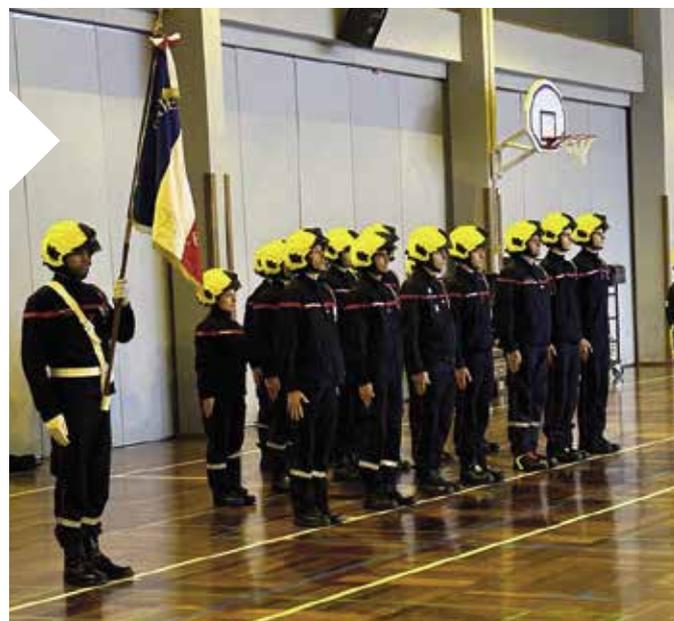
**Merci et bravo à nos sapeurs-pompiers !**



### Hommage aux victimes de l'attentat d'Arras le lundi 16 octobre 2023

Suite aux événements tragiques du 13 octobre 2023 où le professeur de français au lycée Gambetta d'Arras, Dominique Bernard, a perdu la vie, assassiné par un terroriste islamiste, l'Association des Maires de France a appelé les élus à organiser une minute de silence sur le parvis des mairies, en invitant la population à y participer.

Des élus de l'ensemble des communes de la CCPC se sont donc retrouvés le lundi 16 octobre à 14h sur les marches de la mairie, entourés de quelques habitants, pour se recueillir en hommage aux victimes.



## Les jeunes agriculteurs nous ont offert une parade de Noël bien originale !

Petits et grands étaient nombreux le samedi 23 décembre au soir dans la Grand'Rue pour accueillir le Père Noël arrivant sur un char trainé, non pas par des rennes, mais par un tracteur décoré de mille feux.

La parade qui l'escortait était composée d'une quinzaine de tracteurs enguirlandés décorés avec soins par les jeunes agriculteurs du canton durant plusieurs semaines.

Ils ont déambulé dans Cruseilles au son de la musique de la guinguette de Noël et des klaxons tous plus originaux les uns que les autres.

Après ce spectacle insolite, nous nous sommes retrouvés sur la place de la Mairie où nous avons pu continuer à admirer les tracteurs décorés et déguster un bon vin chaud offert par la municipalité ainsi que des diots et des crêpes confectionnés par les associations.

Nous remercions les jeunes agriculteurs pour cette belle animation à l'aube des fêtes de fin d'année et les associations qui nous ont prêté main forte en cette période où il est difficile de mobiliser des bénévoles. Nous espérons les revoir l'année prochaine !



## Les panneaux d'entrée dans Cruseilles ont été retournés en décembre

Vous avez été nombreux à vous demander ce que signifiaient ces panneaux à l'envers et surtout qui s'était amusé à les retourner.

Il s'agissait d'une opération de communication d'ordre symbolique et sans dégradation qui ne visait nullement les communes.

Elle a été menée par les agriculteurs des Savoie mais aussi plus largement par bon nombre d'agriculteurs français afin de communiquer sur un mécontentement général afin d'interpeller l'Etat sur ses incohérences politiques en matière agricole et alimentaire.

Cette action se nommait « On marche sur la tête ! » d'où les panneaux retournés !

Après quelques temps, les agriculteurs ont remis eux-mêmes les panneaux à l'endroit.



## TRIBUNE LIBRE

Affirmer que nos propos sont mensongers et que nous faisons de la propagande électorale alors qu'il n'en est rien est une démarche bien peu démocratique de la part des élus majoritaires.

Que dire dans ce cas de la promesse de campagne de la liste majoritaire de « ne pas avantager ou désavantager des propriétaires dans le cadre de la révision du PLU » alors que **des dizaines de personnes ont été dépouillées de la valeur de leur bien par le déclassement de zones constructibles en zones agricoles.**

Nous suivons également de près l'aménagement foncier rural initié par la commune mais sous la direction du département et co-financé par ADELAC. Pour notre part, nous ne comprenons pas pourquoi le « remembrement » est prévu sur l'emprise complète de la commune et non pas uniquement sur les tènements fonciers liés à la création de l'autoroute et à ses désagréments qu'il faut en effet corriger.

Nous avons attiré l'attention au sein du conseil municipal sur un certain nombre de décisions qui ont été faites sans concertation élargie. Si nous prenons acte des choix faits par la majorité, nous n'en sommes pas pour autant toujours satisfaits.

En 2024 nous resterons plus que jamais vigilants et à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter !

**L'ensemble des signataires de ce texte restent disponibles et vous souhaitent une excellente nouvelle année.**

Dunand Lionel - Jacquemoud Louis - Meyer Alexandra - Papes Robert - Rahon Bischler Sylvie

# ÉTAT CIVIL

du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre

## Bienvenue



Daryo HARLAY le 4 octobre 2023

Alba PALMYRE le 17 octobre 2023

Gabin HURDEBOURCQ le 21 octobre 2023

Ariana DE MACEDO le 30 octobre 2023



## Décès



Eugène HUMBERT

Le 9 septembre 2023 à 87 ans

René JANIN

Le 22 septembre à 88 ans

Josette CURZILLAT née MURGER

Le 5 octobre 2023 à 85 ans

Alain RIGGAZ

Le 27 octobre 2023 à 77 ans

Marcelle REMBRY née DESCHIEN

Le 8 novembre 2023 à 100 ans

Jacky DOLLON

Le 12 novembre 2023 à 74 ans

Simone PINIER née CRETIN

Le 13 novembre 2023 à 90 ans

Marthe BOCQUET

Le 16 novembre 2023 à 91 ans

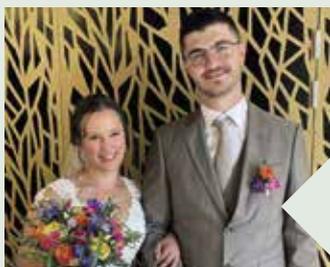
## Mariages



ANDRIC Marion  
& BASQUIAT Clément  
Le 3 juin 2023



D'AGOSTIN Kristina  
& LAVOREL Thomas  
Le 4 novembre 2023



PAURON Margot  
& NÉDELLEC Tristan  
Le 9 septembre 2023



METRAL Johanna  
& VERNEY Sandra  
Le 21 octobre 2023



MARTIN Géraldine  
& PINTÉ Franck  
Le 30 septembre 2023



VIVANCE Lucie  
& CONS Valentin  
Le 30 septembre 2023



WAGOGNE Tiphaine  
& RIDEAU Pierre  
Le 13 octobre 2023



AYARI Inès  
& AILLOUD Jean-Michel  
Le 18 novembre 2023

THOUVREZ Mélanie & DESNEULIN Vincent Le 23 septembre 2023  
Sandra LINARES & Julien LISKA Le 4 novembre 2023



## MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

**Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) - [www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)

### SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

### SERVICE PASSEPORTS ET

**CARTES D'IDENTITÉ :** 04 50 66 76 40

**SERVICE URBANISME :** 04 50 32 05 49

**SERVICES TECHNIQUES :** 04 50 32 05 53

### SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

**ET ASSOCIATIONS :** 04 50 66 76 43

**GYMNASE :** 06 65 51 94 75

**GENDARMERIE :** 04 50 44 10 08

**POMPIERS :** 04 50 44 11 90

### AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

**BIBLIOTHÈQUE :** 04 50 44 22 85

### CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

**BERNARD PELLARIN :** 04 50 44 12 68

### CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

**COLLÈGE LOUIS ARMAND :** 04 50 44 10 78

**COLLÈGE MONTESSORI :** 04 50 68 96 38

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

**PAYS DE CRUSEILLES :** 04 50 08 16 16

### CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

**CURE DE CRUSEILLES :** 04 50 44 10 14

**DÉCHETTERIE DES MOULINS :** 04 50 32 16 30

### ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

### ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

### EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

**SERVICE ENFANCE JEUNESSE :** 04 50 44 19 70

### INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

### MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

### MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

**POLE MÉDICO SOCIAL :** 04 50 33 23 89

### RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





# AGENDA

## JANVIER

- > Samedi 13 à 20h  
**NOVECENTO PIANISTE**  
Organisé par Les sources de l'Art  
Théâtre de Cruseilles
- > Samedi 13 à 20h  
**CONCERT DU NOUVEL AN**  
Organisé par l'Harmonie de Cruseilles  
Salle principale du gymnase
- > Mercredi 17 de 14h à 17h  
**JEUX EN FOLIE**  
Organisé par la Micro-Folie  
Médiathèque André Dussollier
- > Vendredi 19 à 20h30  
**SPECTACLE DE MAGIE**  
Organisé par le Cercle Magique  
Théâtre de Cruseilles
- > Vendredi 19 de 16h45 à 20h  
**POINT ÉCOUTE JEUNES**  
Proposé par la mairie de Cruseilles  
CLAE de l'école élémentaire
- > Vendredi 19  
**À 17h LES INSÉPARABLES**  
**À 20h30 ET LA FÊTE CONTINUE !**  
Organisé par le Cinéma de Cruseilles  
Auditorium du collège
- > Samedi 20 à 20h30  
**THÉÂTRE**  
« UNE HEURE ET DEMIE DE RETARD »  
Organisé par Espace Théâtre  
Théâtre de Cruseilles
- > Dimanche 28 à 20h30  
**CHOUROUTE**  
Organisé par l'OGEC  
Salle principale du gymnase

## FÉVRIER

- > Vendredi 2 et 16 de 16h45 à 20h  
**POINT ÉCOUTE JEUNES**  
Proposé par la mairie de Cruseilles  
CLAE de l'école élémentaire

- > Samedi 3 à 20h30  
« J'ADORE L'AMOUR, J'AIMERAIS BIEN LE REFAIRE UN JOUR »  
Organisé par Espace Théâtre  
Théâtre de Cruseilles
- > Dimanche 4  
**CONCERT**  
Organisé par Musique & Découverte  
Gymnase des Ébeaux
- > Mardi 6 à 20h  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle consulaire de la mairie
- > Samedi 10 à 20h  
**THÉÂTRE « DANS LE COEUR DE PIPO »**  
Organisé par Espace Théâtre  
Théâtre de Cruseilles
- > Vendredi 23 de 15h30 à 19h30  
**DON DU SANG**  
Salle annexe du gymnase
- > Lundi 26 et mercredi 28 de 10h à 16h  
**STAGE DE BREAKDANCE**  
Organisé par Time to Jam  
Salle annexe du gymnase

## MARS

- > Vendredi 1 et 15 de 16h45 à 20h  
**POINT ÉCOUTE JEUNES**  
Proposé par la mairie de Cruseilles  
CLAE de l'école élémentaire
- > Vendredi 1  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Organisé par Football Club de Cruseilles  
Salle socio-culturelle
- > Samedi 2 et dimanche 3  
**SALON DES VINS**  
Organisé par Cruseilles Tennis de Table  
Salle principale du gymnase
- > Mardi 5 à 20h  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle consulaire de la mairie

## ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

- > Samedi 9 à 14h  
**GRAND CARNAVAL**  
Organisé par la mairie de Cruseilles  
Parking du Complexe Sportif

- > Samedi 23 à 20h  
**THÉÂTRE « JE VOUS HAIME »**  
Organisé par Les Sources de l'Art  
Théâtre de Cruseilles

- > Samedi 23 à 20h  
**LOTO**  
Organisé par l'APE des écoles publiques  
Salle principale du gymnase

## AVRIL

- > Samedi 6  
**SOIRÉE REPAS**  
Organisé par DX PULLING  
Salle principale du gymnase

- > Samedi 13 à 20h30  
**THÉÂTRE « VENDREDI 13 »**  
Organisé par Espace Théâtre  
Théâtre de Cruseilles

- > Lundi 22 et mardi 23 de 10h à 16h  
**STAGE DE BREAKDANCE**  
Organisé par Time to Jam  
Salle annexe du gymnase

- > Samedi 27  
**LA NUIT DU FEU - BAL DES POMPIERS**  
Organisé par l'Amicale des Sapeurs  
Pompiers de Cruseilles  
Salle principale du gymnase

## MAI

- > Samedi 4 de 10h à 18h  
**4<sup>ÈME</sup> FÊTE DES MÉTIERS D'ART ET DE L'ARTISANAT**  
Organisé par Marieke Création  
Place de l'Eglise

## MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie  
74350 Cruseilles  
Horaires d'ouverture :  
Lundi 8h30 - 12h 14h - 17h00  
Mercredi 8h30 - 12h 14h - 17h00  
Jeudi 8h30 - 12h 14h - 18h30  
Vendredi 8h30 - 12h 14h - 15h30

e-mail : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

[www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.

